

Rapport financier

Exercice terminé le 31 décembre 2024

ATTESTATION DU TRÉSORIER OU DU GREFFIER-TRÉSORIER SUR LE RAPPORT FINANCIER

Aux membres du conseil,

Je soussigné(e), M. Benoit Carignan, CPA, suis responsable de la préparation du Rapport financier de Ville de Drummondville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et atteste de sa véracité.

Signature

 CPA



Date

14 mai 2025

Table des matières

États financiers audités

Rapport de l'auditeur indépendant ou des auditeurs indépendants	1
État des résultats	4
État de la situation financière	5
État de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette)	6
État des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers	8
Renseignements complémentaires	
Résultats détaillés	26
Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales	27
Excédent (déficit) d'investissement à des fins fiscales	28
Charges par objets	29
Excédent (déficit) accumulé	30
Avantages sociaux futurs	34

Renseignements financiers non audités

Analyse des revenus	42
Analyse des charges	54

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres du conseil municipal de
Ville de Drummondville

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Ville de Drummondville (ci-après « la Ville »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2024 et l'état des résultats, l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les autres renseignements complémentaires.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2024 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Observations – informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que la Ville inclut dans ses états financiers certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et présentées aux pages S13, S14 et S23, portent sur l'établissement de l'excédent (du déficit) de l'exercice et sur la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Autre point – informations comparatives auditées par un prédécesseur

Les états financiers de la Ville pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 27 mai 2024.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Ville à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser ses activités;

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

[Original signé par]

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON S.E.N.C.R.L.
CPA auditeur, permis de comptabilité publique n°A127633
Sherbrooke, le 14 mai 2025

ÉTAT DES RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Revenus				
Taxes	1	132 393 000	131 358 886	124 149 920
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 172 400	6 266 208	5 746 379
Quotes-parts	3			
Transferts	4	36 209 797	36 347 153	41 661 027
Services rendus	5	8 381 900	9 349 607	8 557 801
Imposition de droits	6	6 157 000	12 372 844	9 287 011
Amendes et pénalités	7	1 950 000	1 793 240	1 844 376
Revenus de placements de portefeuille	8	200 000	857 926	798 786
Autres revenus d'intérêts	9	600 000	862 940	824 699
Autres revenus	10	500 000	17 566 942	2 748 386
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	11			
Effet net des opérations de restructuration	12			
	13	192 564 097	216 775 746	195 618 385
Charges				
Administration générale	14	18 858 683	19 248 420	17 637 410
Sécurité publique	15	25 072 503	26 818 693	24 516 092
Transport	16	37 063 241	36 299 287	35 202 891
Hygiène du milieu	17	30 848 130	30 976 167	28 693 560
Santé et bien-être	18	625 000	4 901 835	2 265 939
Aménagement, urbanisme et développement	19	9 937 607	15 984 408	9 636 582
Loisirs et culture	20	31 961 936	32 843 373	31 440 128
Réseau d'électricité	21			
Frais de financement	22	7 896 500	7 335 607	4 861 499
Effet net des opérations de restructuration	23			
	24	162 263 600	174 407 790	154 254 101
Excédent (déficit) lié aux activités				
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, au début de l'exercice	25	30 300 497	42 367 956	41 364 284
Solde déjà établi	26		501 041 386	459 677 102
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	27			
Solde redressé	28		501 041 386	459 677 102
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités, à la fin de l'exercice				
	29		543 409 342	501 041 386

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour l'excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales, se référer aux renseignements complémentaires à la page S13.

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
ACTIFS FINANCIERS			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 4)	1	6 610 542	15 377 496
Débiteurs (note 5)	2	130 275 275	108 103 867
Prêts (note 6)	3		
Placements de portefeuille (note 7)	4	292 413	305 679
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	5		
Actif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	6	13 576 771	11 779 773
Autres actifs financiers (note 8)	7		
	8	150 755 001	135 566 815
PASSIFS			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (note 4)	9		
Emprunts temporaires (note 9)	10	1 780 484	1 691 879
Créditeurs et charges à payer (note 10)	11	41 160 602	38 220 026
Revenus reportés (note 11)	12	1 441 273	4 284 831
Dette à long terme (note 12)	13	285 974 469	257 300 248
Passif au titre des avantages sociaux futurs (note 13)	14		
Autres passifs (note 14)	15	4 295 413	2 589 369
	16	334 652 241	304 086 353
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	17	(183 897 240)	(168 519 538)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (note 15)	18	719 160 226	661 836 001
Propriétés destinées à la revente (note 16)	19	6 196 340	5 576 836
Stocks de fournitures	20	1 819 470	1 884 900
Actifs incorporels achetés (note 17)	21		
Autres actifs non financiers (note 18)	22	130 546	263 187
	23	727 306 582	669 560 924
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	24	543 409 342	501 041 386
L'excédent (déficit) accumulé est constitué des éléments suivants :			
Excédent (déficit) accumulé lié aux activités	25	543 409 342	501 041 386
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	26		
	27	543 409 342	501 041 386
Obligations contractuelles (note 19)			
Droits contractuels (note 20)			
Passifs éventuels (note 21)			
Actifs éventuels (note 22)			

Voir les notes afférentes aux états financiers, lesquelles avec les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS FINANCIERS NETS (DE LA DETTE NETTE)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalisations	
		2024	2024	2023
Excédent (déficit) lié aux activités	1	30 300 497	42 367 956	41 364 284
Variation des immobilisations corporelles				
Acquisition	2 (81 258 132)(89 008 616)(80 303 430)
Produit de cession	3		773 426	68 836
Amortissement	4	27 040 900	29 477 987	27 040 070
(Gain) perte sur cession	5		(268 337)	(36 441)
Réduction de valeur / Reclassement	6		1 701 315	
Transfert dans le cadre d'opérations de restructuration	7			
	8	(54 217 232)	(57 324 225)	(53 230 965)
Variation des propriétés destinées à la revente	9		(619 504)	
Variation des stocks de fournitures	10		65 430	(236 386)
Variation des actifs incorporels achetés	11			
Variation des autres actifs non financiers	12		132 641	282 915
	13		(421 433)	46 529
Gains (pertes) de réévaluation nets de l'exercice	14			
Révision d'estimations comptables et autres ajustements	15			
Variation des actifs financiers nets (ou de la dette nette)	16	(23 916 735)	(15 377 702)	(11 820 152)
Actifs financiers nets (dette nette) au début de l'exercice				
Solde déjà établi	17		(168 519 538)	(156 699 386)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	18			
Reclassement de propriétés destinées à la revente	19			
Solde redressé	20		(168 519 538)	(156 699 386)
Actifs financiers nets (dette nette) à la fin de l'exercice	21		(183 897 240)	(168 519 538)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté, car l'organisme ne détient aucun instrument financier évalué à la juste valeur ou découlant d'une opération en devises pour lequel aucun choix n'a été effectué en vertu du paragraphe .19A du chapitre SP 2601 - *Conversion des devises*.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Activités de fonctionnement			
Excédent (déficit) de l'exercice	1	42 367 956	41 364 284
Éléments sans effet sur la trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles (note 15)	2	29 477 987	27 040 070
Autres			
▪ Gain sur cession	3.1	(268 337)	(36 441)
▪ Charge de désactualisation	3.2	302 639	75 419
▪ Réduction de valeur	3.3	52 351	59 638
	4	71 932 596	68 502 970
Variation nette des éléments hors caisse			
Débiteurs	5	(22 171 408)	(12 809 857)
Autres actifs financiers	6		
Créditeurs et charges à payer / Autres passifs	7	3 565 289	1 506 166
Revenus reportés	8	(2 843 558)	(434 111)
Actif / passif au titre des avantages sociaux futurs	9	(1 796 998)	(1 754 474)
Propriétés destinées à la revente	10	1 081 811	
Stocks de fournitures	11	65 430	(236 386)
Autres actifs non financiers	12	132 641	282 915
	13	49 965 803	55 057 223
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles	14 (88 229 924)(66 018 030)
Produit de cession des immobilisations corporelles	15	773 426	68 836
Acquisition d'actifs incorporels achetés	16 ())
Produit de cession des actifs incorporels achetés	17		
	18	(87 456 498)	(65 949 194)
Activités de placement			
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	19 (159 121)(159 121)
Remboursement ou cession	20	120 036	82 027
Autres placements de portefeuille			
Acquisition	21 ())
Cession	22		
	23	(39 085)	(77 094)
Activités de financement (note 4)			
Émission de dettes à long terme	24	64 263 572	48 690 032
Remboursement de la dette à long terme	25 (35 221 642)(19 779 625)
Variation nette des emprunts temporaires	26	88 605	(1 325 567)
Variation nette des frais reportés liés à la dette à long terme	27	(367 709)	(47 903)
Autres			
▪	28.1		
	29	28 762 826	27 536 937
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice	30	(8 766 954)	16 567 872
Solde déjà établi	31	15 377 496	(1 190 376)
Redressement aux exercices antérieurs (note 24)	32		
Solde redressé	33	15 377 496	(1 190 376)
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice (note 4)	34	6 610 542	15 377 496

Éléments sans effet sur la trésorerie (note 23)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

1. Statut de l'organisme municipal

La Ville est constituée en vertu de la Loi sur les cités et villes.

2. Principales méthodes comptables

Base de présentation

La direction est responsable de la préparation des états financiers de la Ville, lesquels sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public (ci-après « les normes comptables »).

Ils contiennent certaines informations financières établies à des fins fiscales conformément au *Manuel de la présentation de l'information financière municipale* publié par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Celles-ci comprennent l'excédent (le déficit) de l'exercice à des fins fiscales présenté aux pages S13 et S14 et la ventilation de l'excédent (du déficit) accumulé à des fins fiscales présentée aux pages S23.

A) Périmètre comptable et partenariats

S.O.

a) Périmètre comptable

S.O.

b) Partenariats

S.O.

B) Comptabilité d'exercice

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers conformément aux normes comptables, la direction de la Ville doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Ville pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

C) Actifs financiers

Sauf indication contraire, les actifs financiers sont comptabilisés au coût.

D) Passifs

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est comptabilisé lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Il existe une obligation juridique obligeant la Ville à engager des coûts de mise hors service relativement à une immobilisation corporelle;
- L'opération ou l'événement passé à l'origine du passif est survenu;
- Il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés;
- Il est possible de procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Le passif comprend les coûts directement attribuables aux activités de mise hors service de l'immobilisation corporelle, y compris les activités au titre du fonctionnement, de l'entretien et de la surveillance après la mise hors service.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Lors de la comptabilisation initiale d'un passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle, la Ville comptabilise un coût de mise hors service en augmentation du coût de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause du même montant que le passif. Le coût de mise hors service est ainsi comptabilisé en charges sur la durée de vie de l'immobilisation corporelle (ou de la composante) en cause, conformément à la méthode et à la durée d'amortissement de cette immobilisation.

Le passif est révisé annuellement à partir de la meilleure information disponible à la date des états financiers. Lorsque l'immobilisation corporelle en cause fait l'objet d'un usage productif, la variation annuelle est constatée aux résultats de l'exercice lorsqu'elle résulte de l'écoulement du temps ou en ajustement du coût de l'immobilisation corporelle en cause lorsqu'elle résulte d'une révision de l'échéancier, du montant des flux de trésorerie non actualisés estimatifs ou d'une révision du taux d'actualisation. Toute modification apportée à l'évaluation des obligations liées à la mise hors service d'une immobilisation corporelle ne faisant plus l'objet d'un usage productif est comptabilisée en tant que charges dans la période où elle survient.

E) Actifs non financiers

Les actifs non financiers sont, de par leur nature, employés normalement pour fournir des services futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers qui sont acquis, construits, développés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice, et qui sont destinés à être utilisés de façon durable pour la production de biens ou la prestation de services.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, incluant les coûts de transaction et les coûts de mise hors service d'immobilisations, le cas échéant.

Les immobilisations corporelles acquises par donation ou pour une valeur symbolique sont comptabilisées à la juste valeur au moment de l'acquisition.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes suivantes :

Infrastructures : 5 à 40 ans

Bâtiments (a) : 5 à 40 ans

Véhicules : 10 à 30 ans

Ameublement et équipement de bureau : 5 à 20 ans

Machinerie, outillage et équipement divers : 10 à 20 ans

(a) Les coûts de mise hors service d'immobilisations corporelles capitalisés dans la catégorie des bâtiments sont amortis sur une période de 10 à 40 ans.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les immobilisations corporelles en cours sont amorties dès leur mise en service. L'amortissement des immobilisations corporelles est inclus dans les charges à l'état des résultats, mais retiré aux fins du calcul de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales.

Réduction de valeur

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité de la Ville de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à un tel actif est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit pour refléter la baisse de valeur. Toute moins-value sur les immobilisations corporelles est passée en charges à l'état des résultats et aucune reprise de moins-value ne peut être constatée ultérieurement.

Propriétés destinées à la revente

Les propriétés destinées à la revente sont évaluées au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût propre. Les propriétés destinées à la revente sont constatées à titre d'actif financier lorsque l'actif est en état d'être vendu, qu'il y a un plan en place pour la vente de l'actif et qu'il est raisonnable de prévoir que la vente sera réalisée dans l'année suivant la date des états financiers.

Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti.

F) Revenus

Constatation des revenus

Les taxes se rapportant à l'année visée sont constatées lorsqu'elles sont autorisées et que le fait imposable se produit.

Les compensations tenant lieu de taxes sont comptabilisées lorsqu'elles font l'objet d'une demande de paiement.

Les taxes et les compensations tenant lieu de taxes afférentes aux modifications des rôles d'évaluation sont comptabilisées dès l'entrée en service des modifications apportées à des immeubles ou de la construction de nouveaux immeubles, sans égard à la date à laquelle les certificats de modification ont été émis, pourvu qu'il soit possible de faire une estimation raisonnable de la valeur des modifications ou ajouts en cause.

Les revenus de transfert sont constatés aux états financiers à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel surviennent les faits qui donnent lieu aux transferts, pour autant qu'ils aient été autorisés, que les critères d'admissibilité soient satisfaits et qu'une estimation raisonnable des montants soit possible, sauf lorsque les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Dans un tel cas, le transfert est constaté à titre de passif au poste Revenus reportés.

Les revenus des services rendus et les autres revenus sont constatés lorsque le service est fourni et qu'il donne lieu à une créance.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les revenus d'imposition de droits sur les carrières et les sablières sont comptabilisés en fonction des quantités traitées par les exploitants des carrières et des sablières. Ces revenus sont reportés et comptabilisés à titre de revenus au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés.

Les droits de mutation immobilière sont constatés à la date de l'inscription du transfert par l'officier de la publicité des droits.

Les amendes et pénalités se rapportant à l'année visée sont constatées lorsque la créance devient exécutoire.

Les intérêts sur les placements et les autres revenus d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé.

Les dons sont constatés à leur juste valeur marchande dans l'exercice où ils sont attribués par un acte juridique à la date officielle inscrite au document légal.

G) Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite à cotisations déterminées

La charge de fonctionnement correspond aux cotisations versées par l'employeur.

Un passif est constaté dans les créditeurs et charges à payer pour des cotisations dues non versées à la fin de l'exercice, de même que pour les cotisations devant être versées dans les exercices subséquents relativement à des services déjà fournis.

Le régime de retraite des élus municipaux auquel participe la Ville est comptabilisé comme un régime de retraite à cotisations déterminées.

Avantages sociaux futurs à prestations déterminées

En plus des prestations de retraite, ces avantages comprennent notamment :

- les avantages complémentaires de retraite comme la couverture des soins de santé et l'assurance vie offertes aux retraités;
- les congés de maladie accumulés par les employés.

La charge est établie selon la comptabilité d'exercice intégrale de manière à attribuer le coût des prestations constituées aux exercices au cours desquels les services correspondants sont rendus par les salariés participants, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans l'application de cette méthode, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (2014, chapitre 15) sanctionnée le 5 décembre 2014 (« la Loi »). Se rajoutent, à titre de frais de financement, les intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées moins le rendement espéré des actifs du régime.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Un actif ou un passif au titre des avantages sociaux futurs est présenté à l'état de la situation financière pour refléter l'écart à la fin de l'exercice entre la valeur des obligations au titre des prestations constituées et la valeur des actifs du régime, net des gains et pertes actuariels non amortis et net d'une provision pour moins-value dans le cas d'un actif, le cas échéant. Dans l'établissement de cette provision, un cloisonnement est fait entre le service antérieur au 1er janvier 2014 et le service postérieur au 31 décembre 2013 pour se conformer à la Loi précitée.

Les obligations au titre des prestations constituées sont calculées de façon actuarielle, selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services, avec projection des salaires futurs à partir des hypothèses les plus probables de la Ville en matière d'évolution des salaires, de roulement du personnel, d'âge de départ à la retraite des participants, d'évolution des coûts futurs et d'autres facteurs actuariels. Des obligations implicites peuvent devoir être reconnues, notamment en vertu de la Loi précitée. Les effets de cette Loi sur les soldes d'ouverture et les résultats de l'exercice 2024 sont décrits dans les renseignements complémentaires sur les avantages sociaux futurs à la page S24-1 des états financiers.

Aux fins du calcul de la valeur des actifs et du rendement espéré des actifs, ceux-ci sont évalués en date du 31 décembre 2024 selon la méthode de la valeur lissée des actifs sur une période de cinq ans distinctement pour le service antérieur au 1er janvier 2014 et pour le service postérieur au 31 décembre 2013.

Les gains et les pertes actuariels sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (DMERCA) des salariés participants. L'amortissement débute dans l'exercice subséquent à celui de la constatation du gain ou de la perte.

Le coût des services passés découlant d'une modification de régime est passé immédiatement comme charge. En contrepartie, des gains ou pertes actuariels non amortis peuvent devoir être constatés, l'excédent pouvant faire l'objet d'un montant aux dépenses constatées à taxer ou à pourvoir aux fins de taxation.

H) Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir

Les dépenses constatées à taxer ou à pourvoir (DCTP) représentent le montant des charges, à l'exception de l'amortissement, de l'exercice courant et des exercices antérieurs dont la comptabilisation est exigée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de reporter l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation aux exercices futurs.

S'il y a lieu, le montant présenté est le montant net des charges dont la comptabilisation est reportée en vertu des normes comptables et à l'égard desquelles la Ville a choisi de devancer l'imposition, en tout ou en partie, de la taxation.

Ce montant est créé aux fins suivantes et est amorti selon les durées indiquées ci-dessous par affectation aux renseignements complémentaires de l'excédent (du déficit) de fonctionnement à des fins fiscales :

- Mesures d'allègement fiscal transitoires :
 - Financement à long terme des activités de fonctionnement : au fur et à mesure du remboursement en capital des dettes;
 - Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (OMHS) : amorties sur la durée de vie restante de l'immobilisation corporelle faisant l'objet d'OMHS.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

I) Instruments financiers

Évaluation initiale

La Ville comptabilise un actif financier ou un passif financier dans l'état de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier, et seulement dans ce cas. Sauf indication contraire, les actifs et passifs financiers sont initialement évalués au coût.

Les coûts de transaction afférents aux instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés à titre de frais reportés.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de la Ville sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

Les coûts de transaction afférents aux emprunts à long terme évalués au coût après amortissement sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

La Ville détermine s'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Toute dépréciation des actifs financiers est comptabilisée à l'état des résultats.

Dans le cas d'un placement de portefeuille, si une indication objective de dépréciation existe, une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il subit une moins-value durable. Toute augmentation ultérieure de la valeur d'un placement de portefeuille ayant fait l'objet d'une réduction de valeur n'est comptabilisée à l'état des résultats qu'au moment de sa réalisation.

J) Autres éléments

S.O.

3. Modification de méthodes comptables

Revenus

Au cours de l'exercice, la Ville a adopté les normes du chapitre SP 3400, « Revenus », du *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. Ce chapitre établit des exigences différenciées en matière de comptabilisation en ce qui a trait aux revenus issus des opérations qui comportent des obligations de prestation (appelées « opérations avec contrepartie ») et à ceux issus des opérations sans obligation de prestation (appelées « obligations sans contrepartie ») ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet.

Le chapitre définit une obligation de prestation comme étant une promesse exécutoire de fournir des biens ou des services précis à un payeur en particulier. Le revenu tiré d'une opération avec contrepartie est constaté lorsque la Ville remplit (ou à mesure qu'elle remplit) l'obligation de prestation en fournissant les biens ou les services promis au payeur.

Les revenus tirés d'une opération sans contrepartie sont constatés lorsque la Ville a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'elle relève une opération passée ou un événement passé qui est à l'origine d'un actif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Pour les opérations avec contrepartie, la Ville doit déterminer quels biens ou services (ou quels groupes de biens ou de services) sont distincts et doivent, par conséquent, être traités séparément. Lorsque la Ville détermine qu'il y a plus d'une obligation de prestation pour une même opération, elle doit utiliser une méthode de répartition du prix de la transaction. Pour ce faire, elle utilise le prix de vente spécifique des biens ou des services attribué à chacune des obligations de prestation lorsque celui-ci est connu; dans le cas contraire, elle procède à une estimation à l'aide des informations dont elle dispose pour effectuer cette répartition.

Conformément aux dispositions transitoires, ces exigences, applicables aux exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2023, ont fait l'objet d'une application rétroactive. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Ville.

4. Trésorerie et équivalents de trésorerie

		2024	2023
La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de :			
Fonds en caisse et dépôts à vue	1	6 610 542	15 377 496
Placements à court terme, liquides, exclus des placements de portefeuille	2		
Autres éléments	3.1		
▪			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4	6 610 542	15 377 496
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie (découvert bancaire)	5	()	()
Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice	6	6 610 542	15 377 496
Sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7	6 610 542	15 377 496
Remboursement de la dette à long terme inscrit dans les flux de trésorerie et ayant fait l'objet d'un refinancement au cours de l'exercice	8	15 550 000	10 360 000

Note

Les sommes affectées comprises dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont associées à l'excédent de fonctionnement affecté, aux réserves financières, aux fonds réservés et à divers revenus reportés.

Les intérêts payés au cours de l'exercice s'élèvent à 7 804 513 \$ (5 721 253 \$ en 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Débiteurs

		2024	2023
Taxes municipales	9	12 200 654	10 584 091
Taxes-certificats de vente pour défaut de paiement des taxes	10		26 271
Gouvernement du Québec et ses entreprises	11	83 087 420	69 248 682
Gouvernement du Canada et ses entreprises	12	25 855 222	22 389 214
Organismes municipaux	13	3 734 029	966 692
Autres			
▪ Facturations diverses	14.1	2 898 684	2 389 651
▪ Cour municipale	14.2	2 499 266	2 499 266
	15	130 275 275	108 103 867
Montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	16	59 225 189	49 646 712
Gouvernement du Canada et ses entreprises	17		
Organismes municipaux	18		
Autres tiers	19		
	20	59 225 189	49 646 712
Provision pour créances douteuses déduite des débiteurs	21	1 092 000	943 000
Ventilation du solde des débiteurs du Gouvernement du Québec et ses entreprises			
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/SOFIL	22	3 897	10 937 302
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation/Autres	23	64 517 106	35 952 843
Ministère des Transports et de la Mobilité durable	24	2 550 590	2 869 092
Ministère de la Culture et des Communications	25	6 481 647	9 765 189
Autres ministères/organismes	26	9 534 180	9 724 256
	27	83 087 420	69 248 682

Note

Les montants des débiteurs affectés au remboursement de la dette à long terme portent intérêt à des taux variant de 1,2 % à 4,9 % (1,2 % à 4,9 % au 31 décembre 2023) et viennent à échéance au plus tard en 2043.

6. Prêts

		2024	2023
Prêts à un office d'habitation	28		
Prêts à un fonds d'investissement	29		
Autres			
▪	30.1		
	31		
Provision pour moins-value déduite des prêts	32		

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

7. Placements de portefeuille

		2024	2023
Évalués au coût ou au coût après amortissement			
Placements à titre d'investissement	33	292 413	305 679
Autres placements	34		
Évalués à la juste valeur			
Placements à titre d'investissement	35		
Autres placements	36		
	37	292 413	305 679
Sommes affectées comprises dans les placements de portefeuille	38		
Provision pour moins-value déduite des placements de portefeuille	39		

Note

Les placements de portefeuille aux fins d'investissement sont composés de fonds de garantie en assurance à l'UMQ.

8. Autres actifs financiers

		2024	2023
Propriétés destinées à la revente (note 16)	40		
Autres			
▪	41.1		
	42		

Note**9. Emprunts temporaires**

La Ville bénéficie d'une ouverture de crédit bancaire de 15 000 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,5 % (4,95 %; 6,70 % au 31 décembre 2023) et renouvelable annuellement. Cette ouverture de crédit bancaire est utilisée pour les opérations courantes de la Ville.

La Ville bénéficie d'emprunts temporaires autorisés, d'un montant total de 111 363 724 \$, portant intérêt au taux préférentiel moins 0,50 % (4,95 %; 6,70 % au 31 décembre 2023) et renouvelables à différentes dates jusqu'en février 2028. Ces emprunts sont utilisés pour les opérations d'investissement de la Ville.

10. Crédoeurs et charges à payer

		2024	2023
Fournisseurs	43	9 513 791	8 773 638
Salaires et avantages sociaux	44	6 555 120	4 209 580
Dépôts et retenues de garantie	45	912 564	712 183
Provision pour contestations d'évaluation	46		
Autres			
▪ Int. courus dette à long terme	47.1	2 650 775	1 973 496
▪ Autres courus et passifs	47.2	777 220	658 887
▪ Provision pour vidange étangs	47.3	605 635	1 122 032
▪ CAP/retenues relatifs immos	47.4	20 145 497	20 770 210
	48	41 160 602	38 220 026

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. Revenus reportés

		2024	2023
Taxes perçues d'avance	49	370 267	320 257
Transferts			
Soutien au rayonnement des régions du Fonds régions et ruralité - Volet 1	50		
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC du Fonds régions et ruralité - Volet 2	51		
Accès entreprise Québec	52		
Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes	53		
Autres			
▪ Autres	54.1	52 781	3 009 614
Fonds - Réfection et entretien de certaines voies publiques	55	196 947	353 168
Fonds parcs, terrains de jeux et espaces naturels	56	202 648	156 786
Fonds de gestion et de mise en valeur du territoire	57		
Société québécoise d'assainissement des eaux	58		
Fonds de contributions à des travaux ou à des services municipaux	59		
Autres contributions des promoteurs	60	550 000	
Fonds de redevances réglementaires	61		
Autres			
▪ Dépôts sur vente de terrains	62.1	68 630	445 006
	63	1 441 273	4 284 831

Note**12. Dette à long terme**

	Taux d'intérêt		Échéance			2024	2023
	de	à	de	à			
Obligations et billets en monnaie canadienne	0,95	5,25	2025	2034	64	288 345 997	259 254 000
Obligations et billets en monnaies étrangères					65		
Autres dettes à long terme							
Gouvernement du Québec et ses entreprises					66		
Organismes municipaux					67		
Obligations découlant de contrats de location-acquisition					68		
Autres					69		50 067
					70	288 345 997	259 304 067
Frais reportés liés à la dette à long terme					71	(2 371 528)	(2 003 819)
					72	285 974 469	257 300 248

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Les versements estimatifs sur la dette à long terme pour les prochains exercices sont les suivants :

	Obligations et billets		Autres dettes à long terme		Total 2024
	Avec fonds d'amortissement	Sans fonds d'amortissement	Location- acquisition	Autres	
2025	73	19 020 000			19 020 000
2026	74	18 417 000			18 417 000
2027	75	17 898 000			17 898 000
2028	76	18 091 000			18 091 000
2029	77	18 410 000			18 410 000
2030 et plus	78	196 509 997			196 509 997
	79	288 345 997			288 345 997
Intérêts et frais accessoires	80	()	()	()	
	81	288 345 997			288 345 997

Note

Les versements estimatifs n'incluent pas les refinancements dans l'année où ils surviennent.

13. Avantages sociaux futurs

	2024	2023
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) des régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	82	13 576 771
Actif (passif) des régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	83	11 779 773
	84	13 576 771
Charge de l'exercice		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite à prestations déterminées	85	1 396 098
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs à prestations déterminées	86	1 209 378
Régimes à cotisations déterminées	87	
Autres régimes (REER et autres)	88	
Régimes de retraite des élus municipaux	89	136 096
	90	1 532 194

Se référer à la section « Renseignements complémentaires » pour plus de détails.

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

14. Autres passifs

		2024	2023
Assainissement des sites contaminés	91		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	92	4 295 413	2 589 369
Autres			
▪	93.1		
	94	4 295 413	2 589 369
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations au début de l'exercice	95	2 589 369	
Passifs engagés	96	1 403 405	2 513 950
Passifs réglés	97	()	()
Charge de désactualisation ¹	98	302 639	75 419
Révisions des estimations de flux de trésorerie	99		
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à la fin de l'exercice	100	4 295 413	2 589 369

1. La charge de désactualisation est le montant correspondant à l'augmentation de la valeur comptable d'une obligation liée à la mise hors service d'une immobilisation, qui est attribuable à l'écoulement du temps.

Note

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations de la Ville concernent principalement le désamiantage de ses bâtiments.

Principales hypothèses utilisées

- Désamiantage des bâtiments :

Le désamiantage des bâtiments dont l'échéancier des travaux est inconnu représente 100 % du passif total relatif aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Les principales hypothèses utilisées pour cette obligation sont les suivantes :

Taux d'actualisation	5,9 %
Période d'actualisation	Entre 10 et 40 ans
Taux d'inflation	2,2 %

(a) La période d'actualisation présentée tient compte de la durée estimative des travaux de mise hors service d'immobilisations, qui s'échelonne en général sur une période de un an.

Les coûts estimés pour réaliser les travaux de mise hors service d'immobilisations au 31 décembre 2024 et inclus dans l'évaluation du passif s'élèvent à 6 730 989 \$ (4 352 856 \$ au 31 décembre 2023).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

15. Immobilisations corporelles

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
Infrastructures					
Eau potable	101	96 957 531	4 824 150		101 781 681
Eaux usées	102	201 652 691	8 765 200		210 417 891
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	103	325 478 196	23 288 556		348 766 752
Autres					
▪ Parcs et autres	104.1	93 887 375	4 252 887		98 140 262
Réseau d'électricité	105				
Bâtiments	106	184 391 303	5 863 764	1 072 170	189 182 897
Améliorations locatives	107				
Véhicules	108	20 191 323	3 870 262	1 396 369	22 665 216
Ameublement et équipement de bureau	109	17 044 833	665 005		17 709 838
Machinerie, outillage et équipement divers	110	17 776 128	1 756 810	251 022	19 281 916
Terrains	111	18 708 503	3 886 266		22 594 769
Autres	112				
	113	976 087 883	57 172 900	2 719 561	1 030 541 222
Immobilisations en cours	114	95 983 282	31 835 716	1 701 315	126 117 683
	115	1 072 071 165	89 008 616	4 420 876	1 156 658 905
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
Infrastructures					
Eau potable	116	44 985 154	2 696 662		47 681 816
Eaux usées	117	104 195 987	4 861 288		109 057 275
Chemins, rues, routes, trottoirs, ponts, tunnels et viaducs	118	139 150 069	8 197 442		147 347 511
Autres					
▪ Parcs et autres	119.1	31 497 915	4 310 066		35 807 981
Réseau d'électricité	120				
Bâtiments	121	57 517 657	6 096 341	883 773	62 730 225
Améliorations locatives	122				
Véhicules	123	10 122 435	1 191 241	1 160 214	10 153 462
Ameublement et équipement de bureau	124	12 253 326	1 116 126		13 369 452
Machinerie, outillage et équipement divers	125	10 512 621	1 008 821	170 485	11 350 957
Autres	126				
	127	410 235 164	29 477 987	2 214 472	437 498 679
VALEUR COMPTABLE NETTE	128	661 836 001			719 160 226
Biens loués en vertu de contrats de location-acquisition inclus dans les immobilisations corporelles					
Coût	129				
Amortissement cumulé	130	()	()	()	()
Valeur comptable nette	131				

Note

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

16. Propriétés destinées à la revente

		2024	2023
Immeubles de la réserve foncière	132	2 122 071	2 122 071
Immeubles industriels municipaux	133	3 812 215	3 192 711
Autres	134	262 054	262 054
	135	6 196 340	5 576 836
Présentées à titre d'autres actifs financiers (note 8)	136		
Présentées à titre d'actifs non financiers sous le poste « Propriétés destinées à la revente »	137	6 196 340	5 576 836

Note**17. Actifs incorporels achetés**

		Solde au début	Addition	Cession / Ajustement	Solde à la fin
COÛT					
▪	138.1				
	139				
AMORTISSEMENT CUMULÉ					
▪	140.1				
	141				
VALEUR COMPTABLE NETTE	142				

Note**18. Autres actifs non financiers**

		2024	2023
Frais payés d'avance			
▪ Frais payés d'avance	143.1	112 389	76 803
Autres			
▪ Frais reportés autres	144.1	18 157	186 384
	145	130 546	263 187

Note**19. Obligations contractuelles****Office municipal d'habitation de la Ville**

L'Office d'habitation Drummond, la Ville et la Société d'habitation du Québec ont signé une convention qui prévoit le paiement d'une subvention comblant le déficit d'exploitation des ensembles administrés. La Société d'habitation du Québec contribue à 90 % du déficit d'exploitation et la Ville subventionne le solde du déficit.

20. Droits contractuels

La Ville a conclu des contrats de location de locaux échéant à différentes dates jusqu'en 2034, prévoyant la perception de loyers totalisant 1 664 735 \$. Les revenus de location à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 275 223 \$ en 2025, à 60 312 \$ en 2026 et à 46 400 \$ en 2027, en 2028 et en 2029.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La Ville reçoit d'autres municipalités des sommes en lien avec des ententes de service échéant à différentes dates jusqu'en 2043, prévoyant la perception de services totalisant 17 331 498 \$. Les revenus de services à percevoir au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 1 641 331 \$ en 2025, à 1 824 562 \$ en 2026, à 1 865 460 \$ en 2027, à 1 909 495 \$ en 2028 et à 541 365 \$ en 2029.

21. Passifs éventuels

Les passifs éventuels se composent de ce qui suit :

A) Cautionnements et garanties

Description	Montant initial des cautions	Solde des cautionnements	
		2024	2023
Emprunts temporaires			
▪ SDED (fct et inv)	146.1	2 500 000	280 000
	147	2 500 000	280 000
Dettes à long terme			
▪ SDED	148.1	26 187 000	16 594 111
▪ Centre comm. Pierre-Lemaire (1)	148.2	800 000	66 884
▪ Centre comm. Pierre-Lemaire	148.3	110 000	52 676
▪ Centre comm. Sintra St-Charles (1)	148.4	800 000	157 368
▪ Centre comm. St-Pierre (1)	148.5	520 000	380 086
▪ Centre comm. de loisirs Claude-Nault (1)	148.6	1 425 000	1 373 488
▪ SPAD	148.7	150 000	150 000
▪ Innov Habitat Drummond (1)	148.8	3 750 000	2 600 000
	149	33 742 000	21 224 613
	150	36 242 000	21 504 613

La Ville a cautionné des emprunts pour des organismes et n'a exigé aucune contrepartie en échange de ces cautionnements. La direction est d'avis qu'il n'est pas probable que ces cautionnements soient exercés et, par conséquent, aucun passif n'a été constaté à cet égard dans les états financiers.

(1) La Ville verse des subventions à ces organismes afin que ces derniers puissent rembourser leurs emprunts.

La Ville est conjointement responsable avec d'autres municipalités de la dette à long terme de la Municipalité régionale de comté de Drummond. Au 31 décembre 2024, la portion de la dette à long terme attribuable à la Ville s'élève à 3 657 271 \$.

B) Auto-assurance

S.O.

C) Poursuites

S.O.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

D) Autres**La Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal**

Le 5 décembre 2014, le gouvernement du Québec a sanctionné la Loi favorisant la santé financière et la pérennité des régimes de retraite à prestations déterminées du secteur municipal (RLRQ, c. 15) (ci-après la « Loi »). La Loi vise la restructuration des régimes de retraite et vient distinguer les modalités d'application relativement au service accumulé avant le 1er janvier 2014 (ci-après le « service antérieur ») et le service qui s'accumule à compter de cette date (ci-après le « service postérieur »). Une évaluation actuarielle au 31 décembre 2013 est requise par la Loi pour tous les régimes visés. Un processus prévoit une période de négociations débutant le 1er février 2015 afin de déterminer la nature des changements qui seront apportés aux régimes. En l'absence d'entente, une décision sans appel sera prise ultimement par un arbitre. Il est à noter que selon les conditions prévues à la Loi, certains régimes peuvent faire l'objet de report dans le processus avec négociations à compter du 1er janvier 2016 (ci-après « régimes avec report »). Pour ces régimes avec report, une évaluation au 31 décembre 2014 sera requise. Certains changements de la Loi s'appliquent dès le 1er janvier 2014, d'autres s'appliquent à la conclusion de l'entente entre les parties, alors que d'autres éléments s'appliquent à la fin de la convention collective en vigueur pour les régimes avec report. Des requêtes introductives d'instance en déclaration d'inconstitutionnalité et en nullité de la loi ont été déposées devant la Cour supérieure du Québec par des associations d'employés. Dans un jugement rendu le 9 juillet 2020, la Cour supérieure du Québec a déclaré inconstitutionnelles les dispositions relatives à la suspension de l'indexation des rentes des retraités prévues par cette loi. La Cour a cependant déclaré constitutionnelles les dispositions de la même loi visant les participants actifs. Le gouvernement et certaines municipalités ont interjeté appel de la portion du jugement touchant les retraités. Des associations d'employés ont également interjeté appel de la portion du jugement affectant les participants actifs, faisant en sorte que l'ensemble du jugement de première instance est contesté par l'une ou l'autre des parties. Le 10 mai 2023, la Cour d'appel a confirmé le jugement de la Cour supérieure. Les parties ont ensuite déposé des demandes d'autorisation d'appel à la Cour suprême; cependant, la Cour suprême a décidé, le 11 avril 2024, de ne pas entendre la cause. Pour les régimes qui ont décidé de suspendre l'indexation des rentes des retraités Loi RRSM, qui a été déclarée inconstitutionnelle, des procédures additionnelles auront lieu afin de déterminer les mesures de réparation pour les retraités. Puisque le Régime complémentaire de retraite de la Ville de Drummondville n'a pas suspendu l'indexation des rentes des retraités Loi RRSM, le jugement confirme l'application de l'entente intervenue entre les parties et la conclusion des procédures concernant la réparation n'aura pas d'impact sur le régime.

22. Actifs éventuels

S.O.

23. Éléments sans effet sur la trésorerie

S.O.

24. Redressement aux exercices antérieurs

S.O.

25. Données budgétaires

L'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec le budget adopté par l'administration municipale.

26. Instruments financiers**Politique de gestion des risques**

La Ville est exposée à divers risques découlant de ses instruments financiers. La gestion des risques financiers est effectuée par la direction de la Ville.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Au cours de l'exercice, il n'y a eu aucune modification de politiques, de procédures et de pratiques de gestion des risques concernant les instruments financiers. Les éléments suivants fournissent une mesure des risques à la date de fin d'exercice.

Risques financiers

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie fasse défaut à ses obligations contractuelles. Le risque de crédit de la Ville est principalement attribuable aux débiteurs, excluant les taxes à la consommation à recevoir. La Ville juge que le risque de crédit afférent aux sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada n'est pas important. Afin de réduire son risque de crédit, la Ville analyse régulièrement le solde des débiteurs, excluant les sommes à recevoir des gouvernements du Québec et du Canada, et une provision pour créances douteuses est constituée, lorsque nécessaire, fondée sur leur valeur de réalisation estimative.

La valeur comptable des principaux actifs financiers de la Ville représente son exposition maximale au risque de crédit.

La chronologie des actifs financiers, déduction faite de la provision pour créances douteuses au 31 décembre, se détaille comme suit :

	2024	2023
	\$	\$
Actifs financiers en souffrance		
Moins de un an	8 184 247	6 143 813
Entre un an et deux ans	1 329 837	1 019 407
Entre deux et trois ans	516 663	516 012
Plus de trois ans	1 095 666	1 208 590
Sous-total	11 126 413	8 887 822
Moins : provision pour créances douteuses	(1 092 000)	(943 000)
Total	10 034 413	7 944 822

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les instruments financiers varient de façon défavorable en fonction des fluctuations des taux d'intérêt, qu'ils soient à taux d'intérêt fixe ou à taux d'intérêt variable. Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe assujettissent la Ville au risque de variations de la juste valeur et ceux à taux d'intérêt variable, à un risque de flux de trésorerie.

Les instruments financiers à taux d'intérêt fixe sont les dettes à long terme, des débiteurs et les placements de portefeuille. Les instruments financiers à taux d'intérêt variable sont les emprunts temporaires.

La Ville n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Une augmentation ou une diminution raisonnablement possible des taux d'intérêt de 1 % (1 % au 31 décembre 2023) n'aurait pas d'incidence significative sur l'excédent (le déficit) de l'exercice.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de la Ville est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers.

La Ville est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Ville dispose de sources de financement de montants autorisés suffisants. La Ville établit des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour acquitter ses obligations.

Les échéances contractuelles des passifs financiers (non actualisées, y compris le versement d'intérêts, le cas échéant) se détaillent comme suit :

	<u>Moins de 1 an</u>	<u>De 1 an à 3 ans</u>	<u>De 3 à 5 ans</u>	<u>Plus de 5 ans</u>
Créditeurs et charges à payer	24 298 263	14 211 564		
Emprunts temporaires	1 780 484			
Dette à long terme	<u>61 749 472</u>	<u>105 480 268</u>	<u>72 951 738</u>	<u>97 462 960</u>
Total	87 828 219	119 691 832	72 951 738	97 462 960

27. Fonds de roulement

La Ville possède un fonds de roulement dont le capital est fixé à 29 400 000 \$ (27 900 000 \$ au 31 décembre 2023). Les remboursements en capital sur les sommes empruntées à même ce fonds doivent être effectués sur une période maximum de 10 ans et se font à même les activités financières de fonctionnement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
RÉSULTATS DÉTAILLÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
Revenus							
Fonctionnement							
Taxes	1	130 283 000	131 181 346			131 181 346	123 418 767
Compensations tenant lieu de taxes	2	6 172 400	6 266 208			6 266 208	5 746 379
Quotes-parts	3						
Transferts	4	10 153 200	14 033 803			14 033 803	8 922 706
Services rendus	5	8 381 900	9 349 607			9 349 607	8 557 801
Imposition de droits	6	5 707 000	11 922 844			11 922 844	8 588 804
Amendes et pénalités	7	1 950 000	1 793 240			1 793 240	1 844 376
Revenus de placements de portefeuille	8	200 000	857 926			857 926	798 786
Autres revenus d'intérêts	9	600 000	862 940			862 940	824 699
Autres revenus	10	500 000	11 696 491			11 696 491	2 392 934
Effet net des opérations de restructuration	11						
	12	163 947 500	187 964 405			187 964 405	161 095 252
Investissement							
Taxes	13	2 110 000	177 540			177 540	731 153
Quotes-parts	14						
Transferts	15	26 056 597	22 313 350			22 313 350	32 738 321
Imposition de droits	16	450 000	450 000			450 000	698 207
Autres revenus							
Contributions des promoteurs	17						
Autres	18		5 870 451			5 870 451	355 452
Quote-part dans les résultats nets d'entreprises municipales et de partenariats commerciaux	19						
Effet net des opérations de restructuration	20						
	21	28 616 597	28 811 341			28 811 341	34 523 133
	22	192 564 097	216 775 746			216 775 746	195 618 385
Charges							
Administration générale	23	17 876 183	18 263 480	984 940		19 248 420	17 637 410
Sécurité publique	24	24 424 903	26 173 375	645 318		26 818 693	24 516 092
Transport	25	27 449 441	26 109 585	10 189 702		36 299 287	35 202 891
Hygiène du milieu	26	23 216 030	23 029 020	7 947 147		30 976 167	28 693 560
Santé et bien-être	27	625 000	4 901 835			4 901 835	2 265 939
Aménagement, urbanisme et développement	28	8 368 507	13 005 453	2 978 955		15 984 408	9 636 582
Loisirs et culture	29	25 366 136	26 111 448	6 731 925		32 843 373	31 440 128
Réseau d'électricité	30						
Frais de financement	31	7 896 500	7 335 607			7 335 607	4 861 499
Effet net des opérations de restructuration	32						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	33	27 040 900	29 477 987	(29 477 987)			
	34	162 263 600	174 407 790			174 407 790	154 254 101
Excédent (déficit) lié aux activités	35	30 300 497	42 367 956			42 367 956	41 364 284

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Excédent (déficit) lié aux activités	1	30 300 497	42 367 956	41 364 284
Moins : revenus d'investissement	2 (28 616 597)(28 811 341)(34 523 133)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	3	1 683 900	13 556 615	6 841 151
CONCILIATION À DES FINS FISCALES				
<i>Ajouter (déduire)</i>				
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés				
Amortissement	4	27 040 900	29 477 987	27 040 070
Produit de cession	5		773 426	68 836
(Gain) perte sur cession	6		(268 337)	(36 441)
Réduction de valeur / Reclassement	7		1 701 315	
	8	27 040 900	31 684 391	27 072 465
Propriétés destinées à la revente				
Coût des propriétés vendues	9		3 172 659	
Réduction de valeur / Reclassement	10		(1 701 315)	
	11		1 471 344	
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux				
Remboursement ou produit de cession	12		120 036	82 027
(Gain) perte sur remboursement ou sur cession	13			
Provision pour moins-value / Réduction de valeur	14		52 351	59 638
	15		172 387	141 665
Financement				
Financement à long terme des activités de fonctionnement	16	472 600	418 800	568 373
Remboursement de la dette à long terme	17 (15 977 300)(16 172 612)(16 427 047)
	18	(15 504 700)	(15 753 812)	(15 858 674)
Affectations				
Activités d'investissement	19 (10 000 000)(13 316 892)(9 859 995)
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	20		200 000	
Excédent de fonctionnement affecté	21	829 900	2 603 000	2 053 629
Réserves financières et fonds réservés	22	(4 050 000)	(10 696 270)	(5 992 988)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	23		(33 388)	2 306 180
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24			
	25	(13 220 100)	(21 243 550)	(11 493 174)
	26	(1 683 900)	(3 669 240)	(137 718)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	27		9 887 375	6 703 433

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalizations	Réalizations
Revenus d'investissement	1	28 811 341	34 523 133
CONCILIATION À DES FINS FISCALES			
<i>Ajouter (déduire)</i>			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés			
Acquisition d'immobilisations corporelles			
Administration générale	2	(1 186 047)	(1 352 509)
Sécurité publique	3	(1 358 373)	(1 492 347)
Transport	4	(42 322 595)	(21 739 230)
Hygiène du milieu	5	(33 120 203)	(44 797 070)
Santé et bien-être	6	()	()
Aménagement, urbanisme et développement	7	(2 826 167)	(1 012 784)
Loisirs et culture	8	(8 195 231)	(8 208 175)
Réseau d'électricité	9	()	()
Acquisition d'actifs incorporels achetés	10	()	()
	11	(89 008 616)	(78 602 115)
Propriétés destinées à la revente			
Acquisition	12	(2 090 847)	(1 701 315)
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux			
Émission ou acquisition	13	(159 121)	(159 121)
Financement			
Financement à long terme des activités d'investissement	14	35 067 693	33 694 857
Affectations			
Activités de fonctionnement	15	13 316 892	9 859 995
Excédent accumulé			
Excédent de fonctionnement non affecté	16		
Excédent de fonctionnement affecté	17	1 020 863	1 381 880
Réserves financières et fonds réservés	18	7 783 261	7 541 296
	19	22 121 016	18 783 171
	20	(34 069 875)	(27 984 523)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	21	(5 258 534)	6 538 610

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
CHARGES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget	Réalizations	
		2024	2024	2023
Rémunération				
Liée au programme Accès entreprise Québec	1			
Autre	2	37 128 900	37 370 365	34 112 113
Charges sociales				
Liées au programme Accès entreprise Québec	3			
Autres	4	8 678 700	9 017 364	8 349 214
Biens et services				
Services obtenus d'organismes municipaux				
Compensations pour services municipaux	5			
Ententes de services				
Services de transport collectif	6			
Autres services	7	2 494 000	2 324 416	3 035 334
Autres biens et services	8	60 505 900	60 456 994	56 847 350
Frais de financement				
Intérêts et autres frais sur la dette à long terme à la charge				
De l'organisme municipal	9	6 146 685	7 965 996	5 554 382
D'autres organismes municipaux	10			
Du gouvernement du Québec et ses entreprises	11	1 749 815	1 749 815	1 484 867
D'autres tiers	12			
Autres frais de financement	13		(2 380 204)	(2 177 750)
Contributions				
Organismes municipaux				
Quotes-parts	14	3 501 000	3 501 184	3 058 811
Transferts	15			
Autres	16			
Autres				
Transferts	17	14 972 700	20 610 032	16 293 644
Autres	18			
Amortissement				
Immobilisations corporelles	19	27 040 900	29 477 987	27 040 070
Actifs incorporels achetés	20			
Autres				
▪ Coût prop. destinées à la revente	21.1		3 172 659	
▪ Variations av. sociaux futurs	21.2		583 206	423 277
▪ Mauvaises créances et autres	21.3	45 000	255 337	157 370
▪ Charge de désactualisation	21.4		302 639	75 419
	22	162 263 600	174 407 790	154 254 101

Note

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Excédent (déficit) accumulé			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	13 487 357	13 277 978
Excédent de fonctionnement affecté	2	22 595 676	18 241 544
Réserves financières et fonds réservés	3	12 743 385	8 330 377
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	4	(6 465 149)	(6 326 633)
Financement des investissements en cours	5	746 345	6 004 878
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	6	500 301 728	461 513 242
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	7		
	8	543 409 342	501 041 386
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS			
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté			
Administration municipale	9	13 487 357	13 277 978
Organismes contrôlés et partenariats ¹	10		
	11	13 487 357	13 277 978
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Secteur ancien Drummondville	12.1	480 264	1 190 763
▪ Secteur St-Nicéphore	12.2	136 421	94 421
▪ Secteur St-Charles	12.3	50 759	50 759
▪ Actif avant sociaux futurs	12.4	13 576 771	10 025 300
▪ Budget	12.5	971 700	735 900
▪ Environnement	12.6	3 672 841	1 884 788
▪ Maintien d'actifs	12.7	1 167 585	1 220 278
▪ Développement économique	12.8	1 168 000	1 168 000
▪ Sports loisirs	12.9	971 786	971 786
▪ Logement social	12.10	399 549	899 549
	13	22 595 676	18 241 544
Organismes contrôlés et partenariats ¹			
▪	14.1		
	15		
	16	22 595 676	18 241 544

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Réserves financières et fonds réservés		
Réserves financières - Administration municipale		
▪ Conditions météorologiques	17.1 1 708 910	1 152 197
▪ Réseau routier, mobilité et transports	17.2 826 906	682 804
▪ Développements industriels	17.3 3 347 613	1 013 519
	18 5 883 429	2 848 520
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats		
▪	19.1	
	20	
Fonds réservés		
Fonds de roulement		
Administration municipale	21 4 667 457	3 450 671
Organismes contrôlés et partenariats	22	
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés		
Montant réservé pour le service de la dette à long terme		
Administration municipale	23 1 664 471	1 821 639
Organismes contrôlés et partenariats	24	
Montant non réservé		
Administration municipale	25	
Organismes contrôlés et partenariats	26	
Fonds local d'investissement	27	
Fonds local de solidarité	28	
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	29 528 028	209 547
Autres		
▪	30.1	
	31 6 859 956	5 481 857
	32 12 743 385	8 330 377

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir		
Mesures d'allègement fiscal liées aux écarts de constatation avec les normes comptables		
Avantages sociaux futurs		
Déficit initial au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite	33 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	34 ()(
Avantages postérieurs au 1 ^{er} janvier 2007		
Régimes de retraite et régimes supplémentaires de retraite		
Mesure d'allègement pour la crise financière 2008	35 ()(
Mesure d'allègement pour la COVID-19	36 ()(
Autres	37 ()(
Régimes d'avantages complémentaires de retraite et autres avantages sociaux futurs	38 ()(
	39 ()(
Assainissement des sites contaminés	40 ()(
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	41 (2 272 792)(
Appariement fiscal pour revenus de transfert	42 ()(
Autres		
▪	43.1 ()(
	44 (2 272 792)(
Autres mesures d'allègement fiscal		
Mesures relatives à la TVQ		
Utilisation du fonds général	45 ()(
Utilisation du fonds de roulement	46 ()(
Mesures relatives à la COVID-19		
Utilisation du fonds général	47 ()(
Utilisation du fonds de roulement	48 ()(
Autres		
▪	49.1 ()(
	50 ()(
Financement à long terme des activités de fonctionnement		
Mesure relative à la TVQ	51 ()(
Mesure relative à la COVID-19	52 ()(
Frais d'émission de la dette à long terme	53 ()(
Dette à long terme liée au FLI et au FLS	54 ()(
Autres		
▪ Dette l.t. liée à SHQ	55.1 (2 756 457)(
▪ Dette l.t. liée aux étangs	55.2 (1 435 900)(
	56 (4 192 357)(
Éléments présentés à l'encontre des DCTP		
Financement des activités de fonctionnement	57	
Fonds d'amortissement pour emprunts de fonctionnement	58	
Prêts aux entreprises liés au FLI et au FLS et placements de portefeuille à titre d'investissement liés au FLI	59	
Autres prêts et placements de portefeuille à titre d'investissement liés à des emprunts de fonctionnement	60	
Autres		
▪	61.1	
	62	
	63 (6 465 149)(
		6 326 633)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ (suite)
AU 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
VENTILATION DES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS (suite)		
Financement des investissements en cours		
Financement non utilisé	64 9 508 324	12 783 580
Investissements à financer	65 (8 761 979)(6 778 702)
	66 746 345	6 004 878
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs		
Éléments d'actif		
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés	67 719 160 226	661 836 001
Propriétés destinées à la revente	68 6 196 340	5 576 836
Prêts	69	
Placements de portefeuille à titre d'investissement	70 292 413	305 679
Participations dans des entreprises municipales et des partenariats commerciaux	71	
	72 725 648 979	667 718 516
Ajustements aux éléments d'actif	73	
	74 725 648 979	667 718 516
Éléments de passif correspondant		
Dette à long terme	75 (285 974 469)(257 300 248)
Frais reportés liés à la dette à long terme	76 (2 371 528)(2 003 819)
Montants des débiteurs et autres montants affectés au remboursement de la dette à long terme	77 59 225 189	49 646 712
Dettes aux fins des activités de fonctionnement	78	
Autres dettes n'affectant pas l'investissement net	79 3 773 557	3 452 081
	80 (225 347 251)(206 205 274)
Dette en cours de refinancement et ajustements aux éléments de passif	81 ())
	82 (225 347 251)(206 205 274)
	83 500 301 728	461 513 242

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

A) RÉGIMES DE RETRAITE ET RÉGIMES SUPPLÉMENTAIRES DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes de retraite enregistrés	1	1
Régimes supplémentaires de retraite	2	1

Description des régimes, date de la plus récente évaluation actuarielle et autres renseignements

La Ville de Drummondville parraine un régime de retraite à prestations déterminées. La date de la plus récente évaluation actuarielle est le 31 décembre 2021.

Application de la Loi au régime de la Ville

Une entente est intervenue entre les parties le 8 janvier 2018 relativement à la restructuration exigée par la Loi. Les modifications aux dispositions du régime ont été enregistrées auprès des autorités gouvernementales et sont pleinement reflétées dans les résultats.

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	3 11 779 773	10 025 299
Charge de l'exercice	4 (1 396 098)(1 209 378)
Cotisations versées par l'employeur	5 3 193 096	2 963 852
Actif (passif) à la fin de l'exercice	6 13 576 771	11 779 773
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	7 179 151 700	169 146 924
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	8 (179 151 700)(169 146 924)
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	9	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	10 13 576 771	11 779 773
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs avant provision pour moins-value	11 13 576 771	11 779 773
Provision pour moins-value	12 ())
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	13 13 576 771	11 779 773
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes en cause	14 1	1
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	15	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	16 (123 531)(112 281)
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	17 (123 531)(112 281)

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023
Charge de l'exercice		
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	18 6 161 611	5 623 672
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	19	
	20 6 161 611	5 623 672
Cotisations salariales des employés	21 (3 452 698)(3 116 931)
Cotisations des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	22 (117 808)(85 427)
	23 2 591 105	2 421 314
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	24 1 185 197	965 814
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	25	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	26	
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	27	
Variation de la provision pour moins-value	28	
Autres	29.1	
▪		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	30 3 776 302	3 387 128
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	31 7 558 964	7 199 724
Rendement espéré des actifs	32 (9 939 168)(9 377 474)
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	33 (2 380 204)	(2 177 750)
Charge de l'exercice	34 1 396 098	1 209 378
Informations complémentaires		
Rendement réel des actifs pour l'exercice	35 11 725 416	10 875 733
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	36 (9 939 168)(9 377 474)
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	37 1 786 248	1 498 259
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	38 (4 768 443)	(4 218 547)
Prestations versées au cours de l'exercice	39 8 484 242	8 301 873
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 7)	40 185 078 756	170 463 404
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	41	
Valeur des obligations des régimes supplémentaires de retraite <u>non capitalisés</u> comprises dans les obligations présentées à la ligne 8	42 123 531	112 281
Valeur des obligations implicites comprises dans la valeur des obligations présentée à la ligne 8		
Pour la réserve de restructuration	43 5 107 615	4 924 431
Pour le fonds de stabilisation et la réserve liée à la PED	44 40 044 966	34 816 043
DMERCA du nouveau volet	45 15	15
DMERCA de l'ancien volet	46 11	11
Espérance de vie des participants (retraités et actifs) de l'ancien volet	47 25	25
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)		
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	48 5,90 %	5,90 %
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	49 5,90 %	5,90 %
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	50 %	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	51 2,20 %	2,20 %
Autres hypothèses économiques	52.1	
▪		

**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

B) RÉGIMES D'AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES DE RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS
À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice

Régimes d'avantages complémentaires de retraite	53	
Autres avantages sociaux futurs	54	

Description des régimes et avantages, date de la plus récente évaluation actuarielle (s'il y a lieu) et autres renseignements

	2024	2023
Conciliation de l'actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs		
Actif (passif) au début de l'exercice	55	
Charge de l'exercice	56 ()(
Cotisations, prestations ou primes versées par l'employeur	57	
Actif (passif) à la fin de l'exercice	58	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation		
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	59	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	60 ()(
Situation actuarielle nette : excédent (déficit) de comptabilisation	61	
Pertes actuarielles non amorties (gains actuariels non amortis)	62	
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice avant la provision pour moins-value	63	
Provision pour moins-value	64 ()(
Actif (passif) au titre des avantages sociaux futurs à la fin de l'exercice	65	
Situation actuarielle aux fins de la comptabilisation des régimes et avantages dont la valeur des obligations excède la valeur des actifs		
Nombre de régimes et avantages en cause	66	
Valeur des actifs à la fin de l'exercice	67	
Valeur des obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	68 ()(
Situation actuarielle nette : déficit de comptabilisation	69 ()(

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

	2024	2023	
Charge de l'exercice			
Coût des avantages pour les services rendus au cours de l'exercice	70		
Coût des services passés découlant d'une modification de régime	71		
	72		
Cotisations salariales des employés	73	() ()	
Cotisations, prestations ou primes à la charge des autres employeurs dans le cas de régimes interemployeurs dont l'organisme municipal est le promoteur	74	() ()	
	75		
Amortissement des pertes actuarielles (gains actuariels)	76		
Pertes actuarielles constatées (gains actuariels constatés) lors d'une modification de régime ou de la variation de la provision pour moins-value	77		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'une compression de régime	78		
Pertes nettes (gains nets) découlant d'un règlement de régime	79		
Variation de la provision pour moins-value	80		
Autres			
▪	81.1		
Charge de l'exercice excluant les intérêts	82		
Intérêts débiteurs sur les obligations au titre des prestations constituées	83		
Rendement espéré des actifs	84	() ()	
Charge d'intérêts nette (intérêts créditeurs nets)	85		
Charge de l'exercice	86		
Informations complémentaires			
Rendement réel des actifs pour l'exercice	87		
Rendement espéré des actifs pour l'exercice	88	() ()	
Gain (perte) de l'exercice sur le rendement des actifs	89		
Gain (perte) de l'exercice sur les obligations au titre des prestations constituées	90		
Prestations versées au cours de l'exercice	91		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice (si différente de la valeur des actifs présentée à la ligne 59)	92		
Valeur de marché des actifs à la fin de l'exercice constitués de titres de créances émis par l'organisme municipal	93		
Valeur des obligations des régimes d'avantages complémentaires de retraite capitalisés comprises dans les obligations présentées à la ligne 60	94		
DMERCA (moyenne pondérée s'il y a lieu)	95		
Hypothèses d'évaluation actuarielle aux fins de la comptabilisation (taux pondéré s'il y a plus d'un régime)			
Taux d'actualisation (fin d'exercice)	96	%	%
Taux de rendement prévu à long terme (au cours de l'exercice)	97	%	%
Taux de croissance des salaires (fin d'exercice)	98	%	%
Taux d'inflation (fin d'exercice)	99	%	%
Taux initial de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	100	%	%
Taux ultime de croissance du coût des soins de santé (fin d'exercice)	101	%	%
Année où la tendance rejoint le taux ultime (fin d'exercice)	102		
Autres hypothèses économiques			
▪	103.1		

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

C) RÉGIMES DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Nombre de régimes à la fin de l'exercice	104		
Description des régimes et autres renseignements			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime de prestations supplémentaires des maires et des conseillers des municipalités	105		
Régime de retraite par financement salarial	106		
Régime de retraite des employés municipaux du Québec	107		
Régime de retraite à prestations cibles	108		
Autres régimes	109		
	110		

D) AUTRES RÉGIMES

Nombre d'autres régimes à la fin de l'exercice	111		
Description des régimes et autres renseignements			
		2024	2023
Charge de l'exercice			
Cotisations de l'employeur			
Régime volontaire d'épargne-retraite	112		
Régime de retraite simplifié	113		
REER	114		
Autres régimes	115		
	116		

E) RÉGIMES DE RETRAITE DES ÉLUS MUNICIPAUX

		2024	2023
Nombre d'élus qui sont en fonction et qui sont des participants actifs à la fin de l'exercice	117	13	13

Description du régime

Le Régime de retraite des élus municipaux (RREM) et le Régime de prestations supplémentaires des élus municipaux (RPSEM), ce dernier s'appliquant de façon complémentaire s'il y a lieu aux élus municipaux en poste le 31 décembre 2000 et aux personnes ayant droit à une rente du RREM à cette date, sont des régimes à prestations déterminées gérés en vertu de la Loi sur le régime de retraite des élus municipaux (chapitre R-9.3). Dans le cas du RREM, les élus participants et les municipalités participantes se partagent le financement du régime par le versement de cotisations dans le cas des élus et de contributions dans le cas des municipalités. Dans le cas du RPSEM, seules les municipalités participantes sont responsables de verser les contributions requises. Les cotisations et les contributions sont établies conformément aux taux et règles fixés par règlement du gouvernement.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Étant donné que ces deux régimes sont des régimes à employeurs multiples administrés par Retraite Québec, qui ne comportent pas de comptes distincts, les municipalités participantes comptabilisent ces régimes comme s'ils étaient des régimes à cotisations déterminées. Ainsi, la charge encourue dans un exercice donné par une municipalité participante relativement à ces régimes de retraite correspond aux contributions devant être versées par elle pour cet exercice telles qu'établies par règlement du gouvernement.

		<u>2024</u>	<u>2023</u>
Cotisations des élus au RREM	118	31 856	33 685
Charge de l'exercice			
Contributions de l'employeur au RREM	119	107 355	113 517
Contributions de l'employeur à titre de participation au RPSEM	120	28 741	31 535
	121	136 096	145 052

Note

Renseignements financiers non audités

ANALYSE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TAXES		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SUR LA VALEUR FONCIÈRE				
Taxes générales				
Taxe foncière générale	1	99 900 000	100 729 935	95 027 506
Taxes spéciales				
Service de la dette	2		609	385
Activités de fonctionnement	3			
Activités d'investissement	4			
Réserve financière pour le service de l'eau	5			
Réserve financière pour le service de la voirie	6	5 000 000	5 106 273	4 421 864
Taxes de secteur				
Taxes spéciales				
Service de la dette	7			
Activités de fonctionnement	8			
Activités d'investissement	9			
Autres	10			
	11	104 900 000	105 836 817	99 449 755
SUR UNE AUTRE BASE				
Taxes, compensations et tarification				
Services municipaux				
Eau	12	8 576 000	8 277 935	8 103 254
Égout	13	5 710 000	5 674 157	5 448 590
Traitement des eaux usées	14			
Matières résiduelles	15	8 190 000	8 383 813	7 629 696
Autres				
▪ Fosses septiques	16.1	507 000	561 982	405 106
Centres d'urgence 9-1-1	17	450 000	476 516	413 053
Service de la dette	18	1 950 000	1 970 126	1 969 313
Pouvoir général de taxation	19			
Activités de fonctionnement	20			
Activités d'investissement	21	2 110 000	177 540	731 153
	22	27 493 000	25 522 069	24 700 165
Taxes d'affaires				
Sur l'ensemble de la valeur locative	23			
Autres	24			
	25			
	26	27 493 000	25 522 069	24 700 165
	27	132 393 000	131 358 886	124 149 920

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

COMPENSATIONS TENANT LIEU DE TAXES		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
GOVERNEMENT DU QUÉBEC ET SES ENTREPRISES				
Immeubles et établissements d'entreprises du gouvernement	28	285 600	268 665	249 663
Immeubles de la Société québécoise d'infrastructures	29			
Compensations pour les terres publiques	30			
Immeubles des réseaux				
Santé et services sociaux	31	1 809 100	1 851 200	1 750 101
Cégeps et universités	32	410 200	415 106	393 432
Écoles primaires et secondaires	33	2 270 700	2 323 907	1 990 694
Immeubles de certains gouvernements et d'organismes internationaux	34			
	35	4 775 600	4 858 878	4 383 890
GOVERNEMENT DU CANADA ET SES ENTREPRISES				
Taxes sur la valeur foncière	36	1 396 800	1 407 330	1 362 489
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	37			
Taxes d'affaires	38			
	39	1 396 800	1 407 330	1 362 489
ORGANISMES MUNICIPAUX				
Taxes sur la valeur foncière	40			
Taxes sur une autre base				
Taxes, compensations et tarification	41			
	42			
AUTRES				
Taxes foncières des entreprises autoconsommatrices d'électricité	43			
Autres	44			
	45			
	46	6 172 400	6 266 208	5 746 379

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT				
Administration générale	47		18 250	13 742
Sécurité publique				
Police	48			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	49			
Autres	50			
Sécurité civile	51			
Autres	52			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	53			
Enlèvement de la neige	54			
Autres	55			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	56	800 000	1 461 453	2 212 914
Transport adapté	57			
Transport scolaire	58			
Autres	59			
Transport aérien	60			
Transport par eau	61			
Autres	62	8 000	92 638	8 357
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	63			
Réseau de distribution de l'eau potable	64	961 000	955 395	343 181
Traitement des eaux usées	65			(5 330)
Réseaux d'égout	66	230 100	229 855	261 995
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	67	950 000	817 983	898 897
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	68			
Tri et conditionnement	69			
Autres	70			
Autres	71			
Cours d'eau	72	48 200	21 650	47 986
Protection de l'environnement	73			(2 709)
Autres	74			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - FONCTIONNEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	75		2 202 651	
Autres	76			
Sécurité du revenu	77			
Autres	78			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	79			
Rénovation urbaine	80	472 600	560 581	579 556
Promotion et développement économique	81			
Autres	82		10 328	58 387
Loisirs et culture				
Activités récréatives	83	363 300	426 774	777 242
Activités culturelles				
Bibliothèques	84	528 600	589 587	568 970
Autres	85	123 400	338 553	297 310
Réseau d'électricité	86			
	87	4 485 200	7 725 698	6 060 498

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT				
Administration générale	88	15 000		
Sécurité publique				
Police	89			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	90			
Autres	91			
Sécurité civile	92			
Autres	93	105 000	200 200	
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	94			
Enlèvement de la neige	95			
Autres	96	2 993 534	702 465	1 123 015
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	97	700 865		20 726
Transport adapté	98			
Transport scolaire	99			
Autres	100			
Transport aérien	101			
Transport par eau	102			
Autres	103			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	104	692 750	7 794 517	28 904 797
Réseau de distribution de l'eau potable	105	4 679 333	12 280 780	1 171 578
Traitement des eaux usées	106	2 528 782		101 498
Réseaux d'égout	107	10 538 333		101 498
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	108			
Matières recyclables				
Collecte sélective				
Collecte et transport	109			
Tri et conditionnement	110			
Autres	111			
Autres	112			
Cours d'eau	113			
Protection de l'environnement	114	325 000		
Autres	115			

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
TRANSFERTS RELATIFS À DES ENTENTES DE PARTAGE DES FRAIS ET AUTRES TRANSFERTS - INVESTISSEMENT (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	116			
Autres	117			
Sécurité du revenu				
Autres	119			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage				
Rénovation urbaine	121			
Promotion et développement économique				
Autres	123	1 000 000	388 080	540 042
Loisirs et culture				
Activités récréatives				
Activités culturelles	124	2 378 000	947 308	775 167
Bibliothèques	125	100 000		
Autres	126			
Réseau d'électricité				
	127			
	128	26 056 597	22 313 350	32 738 321

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

TRANSFERTS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
TRANSFERTS DE DROIT				
Regroupement municipal et réorganisation municipale	129			
Péréquation	130			
Neutralité	131			
Partage des redevances sur les ressources naturelles	132			
Compensation pour la collecte sélective de matières recyclables	133	1 500 000	2 140 275	1 601 307
Fonds de développement des territoires	134			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Droits d'immatriculation	135			
Partage de la croissance d'un point de la TVQ	136	4 168 000	4 167 830	1 260 901
Soutien à la compétence de développement local et régional des MRC				
du Fonds régions et ruralité - Volet 2	137			
Autres	138			
	139	5 668 000	6 308 105	2 862 208
TOTAL DES TRANSFERTS	140	36 209 797	36 347 153	41 661 027

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	141			
Évaluation	142			
Autres	143			
	144			
Sécurité publique				
Police	145			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	146			
Autres	147			
Sécurité civile				
Autres	148			
	149			
	150			
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	151			
Enlèvement de la neige	152			
Autres	153			
Transport collectif				
Autres	154			
	155			
	156			
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	157			
Traitement des eaux usées	158	515 000	595 737	533 362
Réseaux d'égout	159			
Réseaux d'égout	160			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés				
Matières recyclables	161			
Collecte sélective				
Collecte et transport	162			
Tri et conditionnement	163			
Autres	164			
Autres	165			
Cours d'eau				
Protection de l'environnement	166			
Autres	167			
	168			
	169	515 000	595 737	533 362

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
SERVICES RENDUS AUX ORGANISMES MUNICIPAUX (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	170			
Autres	171			
Autres	172			
	173			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	174			
Rénovation urbaine	175			
Promotion et développement économique	176			
Autres	177			
	178			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	179	1 249 100	1 249 072	1 009 935
Activités culturelles				
Bibliothèques	180			
Autres	181			
	182	1 249 100	1 249 072	1 009 935
Réseau d'électricité				
	183			
	184	1 764 100	1 844 809	1 543 297

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS				
Administration générale				
Grefe et application de la loi	185			
Évaluation	186			
Autres	187	388 600	479 063	335 059
	188	388 600	479 063	335 059
Sécurité publique				
Police	189			
Sécurité incendie				
Premiers répondants	190			
Autres	191			
Sécurité civile				
Autres	193	1 094 300	1 104 331	1 007 555
	194	1 094 300	1 104 331	1 007 555
Transport				
Réseau routier				
Voirie municipale	195			
Enlèvement de la neige	196			
Autres	197			
Transport collectif				
Transport en commun				
Transport régulier	198	975 100	1 216 287	1 007 892
Transport adapté	199			
Transport scolaire	200			
Autres	201			
Autres	202	354 200	321 037	488 005
	203	1 329 300	1 537 324	1 495 897
Hygiène du milieu				
Eau et égout				
Approvisionnement et traitement de l'eau potable				
Réseau de distribution de l'eau potable	204			
Traitement des eaux usées	206			
Réseaux d'égout	207			
Matières résiduelles				
Déchets domestiques et assimilés	208			
Matières recyclables	209			
Autres	210			
Cours d'eau				
Protection de l'environnement	212			
Autres	213	417 000	304 288	323 418
	214	417 000	304 288	323 418

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

SERVICES RENDUS (suite)		Budget 2024	Réalisations 2024	Réalisations 2023
AUTRES SERVICES RENDUS (suite)				
Santé et bien-être				
Habitation				
Logement social	215			
Autres	216			
Sécurité du revenu	217			
Autres	218			
	219			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	220			
Rénovation urbaine	221			
Promotion et développement économique	222			
Autres	223	1 351 200	1 901 591	1 902 214
	224	1 351 200	1 901 591	1 902 214
Loisirs et culture				
Activités récréatives	225	2 025 200	2 149 402	1 927 979
Activités culturelles				
Bibliothèques	226	12 200	28 799	22 382
Autres	227			
	228	2 037 400	2 178 201	1 950 361
Réseau d'électricité				
	229			
	230	6 617 800	7 504 798	7 014 504
TOTAL DES SERVICES RENDUS	231	8 381 900	9 349 607	8 557 801

ANALYSE DES REVENUS (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
IMPOSITION DE DROITS				
Licences et permis	232	650 000	695 036	526 320
Droits de mutation immobilière	233	5 000 000	9 540 831	7 992 413
Droits sur les carrières et sablières	234	490 000	482 642	737 199
Autres	235	17 000	1 654 335	31 079
	236	6 157 000	12 372 844	9 287 011
AMENDES ET PÉNALITÉS				
	237	1 950 000	1 793 240	1 844 376
REVENUS DE PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE				
	238	200 000	857 926	798 786
AUTRES REVENUS D'INTÉRÊTS				
	239	600 000	862 940	824 699
AUTRES REVENUS				
Gain (perte) sur cession d'immobilisations corporelles	240		268 337	36 441
Gain (perte) sur cession d'actifs incorporels achetés	241			
Produit de cession de propriétés destinées à la revente	242	500 000	7 639 976	
Gain (perte) sur remboursement de prêts et sur cession de placements	243			
Contributions des promoteurs	244			
Contributions des automobilistes pour le transport en commun — Taxe sur l'essence	245			
Contributions des organismes municipaux	246			
Autres contributions	247			
Redevances réglementaires	248			
Autres	249		9 658 629	2 711 945
	250	500 000	17 566 942	2 748 386
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION				
	251			

ANALYSE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023	
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total		
ADMINISTRATION GÉNÉRALE						
Conseil	1	1 763 766	1 855 966	135 615	1 991 581	1 963 953
Greffe et application de la loi	2	1 872 308	1 726 873	126 182	1 853 055	1 678 185
Gestion financière et administrative	3	6 707 678	7 066 724	516 364	7 583 088	6 858 465
Évaluation	4	1 015 900	1 045 670	76 407	1 122 077	1 084 648
Gestion du personnel	5	1 728 626	1 784 212	130 372	1 914 584	1 586 534
Autres						
▪ Autres	6.1	4 787 905	4 784 035		4 784 035	4 465 625
	7	17 876 183	18 263 480	984 940	19 248 420	17 637 410
SÉCURITÉ PUBLIQUE						
Police	8	14 805 000	14 822 703	52 693	14 875 396	14 090 789
Sécurité incendie						
Premiers répondants	9					
Autres	10	8 141 885	9 952 102	566 473	10 518 575	8 938 099
Sécurité civile	11	401 035	167 577	26 152	193 729	354 075
Autres	12	1 076 983	1 230 993		1 230 993	1 133 129
	13	24 424 903	26 173 375	645 318	26 818 693	24 516 092
TRANSPORT						
Réseau routier						
Voirie municipale	14	7 090 093	6 960 256	3 471 354	10 431 610	7 857 325
Enlèvement de la neige	15	10 092 519	9 629 382	4 802 247	14 431 629	14 096 196
Éclairage des rues	16	501 600	566 956	282 745	849 701	755 789
Circulation et stationnement	17	2 222 914	2 650 594	1 321 871	3 972 465	3 329 736
Transport collectif						
Transport en commun	18	4 843 700	5 168 392	311 485	5 479 877	4 407 673
Transport aérien	19	385 000	377 694		377 694	358 470
Transport par eau	20					
Autres	21	2 313 615	756 311		756 311	4 397 702
	22	27 449 441	26 109 585	10 189 702	36 299 287	35 202 891

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
HYGIÈNE DU MILIEU						
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	23	4 385 804	4 379 071	931 565	5 310 636	4 887 845
Réseau de distribution de l'eau potable	24	2 007 572	2 239 170	1 985 509	4 224 679	3 633 801
Traitement des eaux usées	25	1 806 257	2 120 081	2 064 227	4 184 308	3 955 242
Réseaux d'égout	26	3 975 111	3 644 737	2 956 560	6 601 297	6 079 606
Matières résiduelles						
Déchets domestiques et assimilés						
Collecte et transport	27	1 396 187	1 387 767		1 387 767	1 332 078
Élimination	28	1 370 000	1 394 269		1 394 269	1 829 098
Matières recyclables						
Collecte sélective						
Collecte et transport	29	1 059 000	984 482		984 482	966 841
Tri et conditionnement	30	1 124 000	930 148		930 148	1 206 236
Matières organiques						
Collecte et transport	31	875 000	834 296		834 296	822 646
Traitement	32	1 424 000	1 461 315		1 461 315	666 320
Matériaux secs	33	80 000	58 689		58 689	35 534
Autres	34					
Plan de gestion	35					
Autres	36					
Cours d'eau	37	3 400	733		733	667
Protection de l'environnement	38	918 256	729 628		729 628	679 790
Autres	39	2 791 443	2 864 634	9 286	2 873 920	2 597 856
	40	23 216 030	23 029 020	7 947 147	30 976 167	28 693 560
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE						
Habitation						
Logement social	41	625 000	4 901 835		4 901 835	2 265 939
Autres	42					
Sécurité du revenu	43					
Autres	44					
	45	625 000	4 901 835		4 901 835	2 265 939

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT						
Aménagement, urbanisme et zonage	46	3 040 807	3 172 193	2 273 081	5 445 274	3 645 469
Rénovation urbaine						
Biens patrimoniaux	47					
Autres biens	48	945 200	862 852	553 421	1 416 273	1 652 810
Promotion et développement économique						
Industries et commerces	49	4 239 800	5 585 323	152 453	5 737 776	4 176 779
Tourisme	50					
Autres	51					
Autres	52	142 700	3 385 085		3 385 085	161 524
	53	8 368 507	13 005 453	2 978 955	15 984 408	9 636 582
LOISIRS ET CULTURE						
Activités récréatives						
Centres communautaires	54	5 721 607	5 685 857	1 683 045	7 368 902	7 014 982
Patinoires intérieures et extérieures	55	3 831 331	4 164 176	1 229 174	5 393 350	4 802 723
Piscines, plages et ports de plaisance	56	1 750 700	1 755 527	518 194	2 273 721	2 128 767
Parcs et terrains de jeux	57	5 288 857	5 372 866	1 585 953	6 958 819	6 168 650
Parcs régionaux	58					
Expositions et foires	59	400 600	386 952	114 220	501 172	522 770
Autres	60	592 900	1 464 302		1 464 302	1 489 806
	61	17 585 995	18 829 680	5 130 586	23 960 266	22 127 698
Activités culturelles						
Centres communautaires	62	3 410 241	3 014 269		3 014 269	3 159 239
Bibliothèques	63	3 458 900	3 458 987	857 826	4 316 813	4 588 813
Patrimoine						
Musées et centres d'exposition	64					
Autres ressources du patrimoine	65	226 000	219 672		219 672	200 031
Autres	66	685 000	588 840	743 513	1 332 353	1 364 347
	67	7 780 141	7 281 768	1 601 339	8 883 107	9 312 430
	68	25 366 136	26 111 448	6 731 925	32 843 373	31 440 128

ANALYSE DES CHARGES (suite)
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Budget 2024		Réalizations 2024		Total	Réalizations 2023
	Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement			
RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ	69					
FRAIS DE FINANCEMENT						
Dette à long terme						
Intérêts	70	7 804 600	8 481 793		8 481 793	6 357 079
Autres frais	71	91 900	1 234 018		1 234 018	682 170
Autres frais de financement						
Avantages sociaux futurs	72		(2 380 204)		(2 380 204)	(2 177 750)
Autres	73					
	74	7 896 500	7 335 607		7 335 607	4 861 499
EFFET NET DES OPÉRATIONS DE RESTRUCTURATION	75					
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET DES ACTIFS INCORPORELS ACHETÉS	76	27 040 900	29 477 987 (29 477 987)		

Autres renseignements financiers non audités

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Table des matières

Autres renseignements financiers non audités

Acquisition d'immobilisations corporelles par catégories	2
Acquisition d'infrastructures pour nouveau développement et autres acquisitions d'immobilisations corporelles	3
Analyse de la dette à long terme	4
Endettement total net à long terme	5
Analyse de la charge de quotes-parts	6
Acquisition d'immobilisations corporelles par objets	7
Analyse de la rémunération	8
Analyse des revenus de transfert par sources	9
Frais de financement par activités	10
Rémunération des élus	11

Autres renseignements

Questionnaire	12
---------------	----

Autres renseignements financiers non audités

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR CATÉGORIES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures			
Conduites d'eau potable	1	6 825 550	925 407
Usines de traitement de l'eau potable	2	28 426 490	35 217 580
Usines et bassins d'épuration	3	110 167	154 060
Conduites d'égout	4	9 973 524	3 346 764
Sites d'enfouissement et incinérateurs	5		
Chemins, rues, routes et trottoirs	6	21 532 778	17 137 368
Ponts, tunnels et viaducs	7	16 081	413 854
Systèmes d'éclairage des rues	8	851 709	820 013
Aires de stationnement	9	62 568	45 403
Parcs et terrains de jeux	10	3 618 798	4 328 620
Autres infrastructures	11	1 395 760	844 896
Réseau d'électricité	12		
Bâtiments			
Édifices administratifs	13	2 802 794	5 197 729
Édifices communautaires et récréatifs	14	6 556 953	1 813 755
Améliorations locatives	15		
Véhicules			
Véhicules de transport en commun	16		41 202
Autres	17	3 417 636	3 000 396
Ameublement et équipement de bureau	18	1 517 959	1 016 431
Machinerie, outillage et équipement divers	19	1 881 168	1 430 862
Terrains	20	18 681	2 867 775
Autres	21		
	22	89 008 616	78 602 115

**ACQUISITION D'INFRASTRUCTURES POUR NOUVEAU DÉVELOPPEMENT
ET AUTRES ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024**

Non audité

		Réalizations 2024	Réalizations 2023
Infrastructures autres que pour nouveau développement			
Conduites d'eau potable	1	4 859 503	884 468
Usines de traitement de l'eau potable	2	28 426 490	34 992 161
Usines et bassins d'épuration	3	110 167	154 060
Conduites d'égout	4	9 044 751	2 941 902
Autres infrastructures	5	24 972 192	21 177 022
Infrastructures pour nouveau développement (ouverture de nouvelles rues)			
Conduites d'eau potable	6	1 966 047	40 939
Usines de traitement de l'eau potable	7		225 419
Usines et bassins d'épuration	8		
Conduites d'égout	9	928 773	404 862
Autres infrastructures	10	2 505 502	2 413 132
Autres immobilisations corporelles	11	16 195 191	15 368 150
	12	89 008 616	78 602 115

ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

	Solde au 1 ^{er} janvier	Augmentation	Diminution	Solde au 31 décembre
La dette à long terme, incluant la dette en cours de refinancement, est assumée de la façon suivante :				
Par l'organisme municipal				
Emprunts refinancés par anticipation	1			
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette à long terme				
Excédent de fonctionnement affecté	2			
Réserves financières et fonds réservés	3	1 821 639	76 012	233 180
Fonds d'amortissement	4			1 664 471
Montant à la charge				
D'une partie des contribuables ou des municipalités membres	5	19 579 170	1 599 250	1 624 138
De l'ensemble des contribuables ou des municipalités membres	6	185 751 346	33 960 805	13 271 096
De la municipalité (Société de transport en commun)	7			
	8	207 152 155	35 636 067	15 128 414
				227 659 808
Par les tiers (montants affectés au remboursement de la dette à long terme)				
Débiteurs				
Gouvernement du Québec et ses entreprises	9	49 646 712	13 077 507	3 499 030
Gouvernement du Canada et ses entreprises	10			
Organismes municipaux	11			
Autres tiers	12			
	13	49 646 712	13 077 507	3 499 030
				59 225 189
Débiteurs encaissés non encore appliqués au remboursement de la dette	14			
	15	49 646 712	13 077 507	3 499 030
				59 225 189
Prêts, placements de portefeuille à titre d'investissement et autres actifs	16			
Autres	17	2 505 200		1 044 200
	18	52 151 912	13 077 507	4 543 230
	19	259 304 067	48 713 574	19 671 644
				288 345 997
Dettes en cours de refinancement	20	()		()
Reclassement / Redressement	21			
Dettes à long terme	22	259 304 067	48 713 574	19 671 644
				288 345 997

Note

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

Administration municipale		
Dette à long terme	1	288 345 997
Ajouter		
Activités d'investissement à financer	2	8 761 979
Activités de fonctionnement à financer	3	
Dette en cours de refinancement	4	
Autres		
▪	5.1	
Déduire		
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme		
Excédent accumulé		
Fonds d'amortissement	6	
Autres sommes comprises dans l'excédent accumulé	7	1 664 471
Débiteurs	8	59 225 189
Autres montants	9	1 461 000
Montant non utilisé d'emprunts à long terme contractés	10	6 800 986
Autres		
▪ Revenus reportés-Taxe secteur	11.1	(148 100)
Endettement net à long terme de l'administration municipale	12	228 104 430
Quote-part dans l'endettement total net à long terme des organismes contrôlés et des partenariats		
Endettement net à long terme	13	
	14	228 104 430
Quote-part dans l'endettement total net à long terme d'autres organismes		
Municipalité régionale de comté	15	3 657 271
Communauté métropolitaine	16	
Autres organismes	17	
Endettement total net à long terme	18	231 761 701
Quote-part dans l'endettement total net à long terme de l'agglomération (lorsque fonctionnant par quotes-parts)	19	
Moins : Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme de l'agglomération	20	
	21	
Endettement total net à long terme (compte tenu de la quote-part dans l'agglomération s'il y a lieu)	22	231 761 701
Endettement total net à long terme lié au réseau d'électricité (inclus ci-dessus)	23	
Endettement total net à long terme lié aux parcs éoliens et aux centrales hydroélectriques (inclus à la ligne 22 ci-dessus, et à la ligne 18, s'il y a lieu, pour les compétences d'agglomération et le portrait global)	24	

ANALYSE DE LA CHARGE DE QUOTES-PARTS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Budget 2024	Réalizations 2024	Réalizations 2023
Administration générale				
Greffes et application de la loi	1			
Évaluation	2			
Autres	3	1 697 461	1 697 582	1 286 600
Sécurité publique				
Police	4			
Sécurité incendie	5			
Sécurité civile	6	28 600	28 647	27 813
Autres	7			
Transport				
Réseau routier	8			
Transport collectif	9			
Autres	10			
Hygiène du milieu				
Eau et égout	11			
Matières résiduelles	12	729 600	729 628	679 790
Cours d'eau	13	21 339	21 339	20 415
Protection de l'environnement	14			
Autres	15			
Santé et bien-être				
Habitation	16			
Autres	17			
Aménagement, urbanisme et développement				
Aménagement, urbanisme et zonage	18			
Rénovation urbaine	19			
Promotion et développement économique	20	723 800	723 823	709 630
Autres	21			
Loisirs et culture				
Activités récréatives	22	164 900	164 895	199 293
Activités culturelles	23	135 300	135 270	135 270
Réseau d'électricité	24			
	25	3 501 000	3 501 184	3 058 811

ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR OBJETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Rémunération	1	236 814	288 390
Charges sociales	2	34 060	46 955
Biens et services	3	89 114 068	77 557 368
Frais de financement	4	(376 326)	709 402
Autres	5		
	6	89 008 616	78 602 115

ANALYSE DE LA RÉMUNÉRATION
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		Effectifs personnes/ année ²	Semaine normale (heures)	Nombre d'heures rémunérées au cours de l'exercice	Rémunération	Charges sociales	Total ¹
Administration municipale							
Cadres et contremaîtres	1	109,36	36,40	208 417,00	12 305 435	2 967 978	15 273 413
Professionnels	2						
Cols blancs	3	131,95	35,55	247 756,00	8 070 662	1 946 583	10 017 245
Cols bleus	4	163,77	39,98	346 756,00	11 162 685	2 692 355	13 855 040
Policiers	5						
Pompiers	6	43,53	42,00	105 883,00	5 165 069	1 245 776	6 410 845
Conducteurs et opérateurs (transport en commun)	7						
	8	448,61		908 812,00	36 703 851	8 852 692	45 556 543
Élus	9	13,00			903 328	198 732	1 102 060
	10	461,61			37 607 179	9 051 424	46 658 603

1. Inclut la rémunération et les charges sociales aux fins de fonctionnement et d'immobilisations.

2. En vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1), le salaire d'un employé, à l'exception de celui d'un cadre, est un renseignement confidentiel. Afin de respecter la loi, lorsqu'une catégorie d'emploi compte un effectif ou moins, ces renseignements ne doivent pas apparaître sur le document déposé au conseil. Dans un tel cas, certaines informations sont remplacées par des astérisques à l'impression du document.

ANALYSE DES REVENUS DE TRANSFERT PAR SOURCES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Gouvernement du Québec		Gouvernement du Canada	ARTM/MRC/ Municipalités/ Communautés métropolitaines	Total
		Fonctionnement	Investissement			
Transport en commun	1	1 461 453				1 461 453
Eau et égout						
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	2		3 897 259	3 897 258		7 794 517
Réseau de distribution de l'eau potable	3	955 395	12 280 780			13 236 175
Traitement des eaux usées	4					
Réseaux d'égout	5	229 855				229 855
Autres	6	10 317 373	2 062 320	175 733	1 069 727	13 625 153
	7	12 964 076	18 240 359	4 072 991	1 069 727	36 347 153

FRAIS DE FINANCEMENT PAR ACTIVITÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité

		2024	2023
Administration générale			
Grefe et application de la loi	1		
Évaluation	2		
Autres	3	159	150
	4	159	150
Sécurité publique			
Police	5		
Sécurité incendie			
Premiers répondants	6		
Autres	7	1 524	1 493
Sécurité civile	8		
Autres	9		
	10	1 524	1 493
Transport			
Réseau routier			
Voirie municipale	11	1 265 653	861 212
Enlèvement de la neige	12	1 427 230	971 154
Autres	13		
Transport collectif	14		
Autres	15		
	16	2 692 883	1 832 366
Hygiène du milieu			
Eau et égout			
Approvisionnement et traitement de l'eau potable	17	1 385 688	298 782
Réseau de distribution de l'eau potable	18	591 455	407 640
Traitement des eaux usées	19	62 457	60 435
Réseaux d'égout	20	678 690	469 628
Matières résiduelles			
Déchets domestiques et assimilés	21		
Matières recyclables	22		
Autres	23		
Cours d'eau	24		
Protection de l'environnement	25	32 491	30 886
Autres	26		
	27	2 750 781	1 267 371
Santé et bien-être			
Habitation			
Logement social	28		
Autres	29		
Sécurité du revenu	30		
Autres	31		
	32		
Aménagement, urbanisme et développement			
Aménagement, urbanisme et zonage	33	107 807	102 960
Rénovation urbaine	34	171 747	166 446
Promotion et développement économique	35	63 584	50 894
Autres	36	211 421	207 533
	37	554 559	527 833
Loisirs et culture			
Activités récréatives	38	938 833	887 539
Activités culturelles			
Bibliothèques	39	104 416	62 894
Autres	40	292 452	281 853
	41	1 335 701	1 232 286
Réseau d'électricité			
	42		
	43	7 335 607	4 861 499

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS¹
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

<i>Non audité</i>	Fonction	Reçu de l'organisme municipal		Reçu d'organismes mandataires ou supramunicipaux	
		Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses	Rémunération (excluant charges sociales)	Allocation de dépenses
Mme Stéphanie Lacoste	1.1 Maire	134 355	19 422	16 248	
Mme Cathy Bernier	1.2 Conseiller	44 470	19 422		
M. Alexandre Desbiens	1.3 Conseiller	41 370	19 422		
Mme Isabelle Duchesne	1.4 Conseiller	45 167	19 422	607	
M. Yves Grondin	1.5 Maire suppléant	50 857	19 422	2 070	
Mme Catherine Lassonde	1.6 Conseiller	43 955	19 422		
Mme Carole Léger	1.7 Conseiller	42 271	19 422	910	
M. Marc-André Lemire	1.8 Conseiller	43 872	19 422		
Mme Julie Létourneau	1.9 Conseiller	42 968	19 422		
M. Daniel Pelletier	1.10 Conseiller	46 008	19 422	910	
M. Mario Sévigny	1.11 Conseiller	41 470	19 422		
Mme Sarah Saint-Cyr Lanoie	1.12 Conseiller	44 060	19 422		
M. Jean-Philippe Tessier	1.13 Conseiller	41 470	19 422		

Note

1. Comprend la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supramunicipal (ex.: MRC, régie, organisme public de transport).

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI NON**

1. Capital autorisé du fonds de roulement pour l'administration municipale au 31 décembre 1 29 400 000 \$

Les questions 2 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités locales seulement

2. La MRC ou la municipalité a-t-elle perçu des droits en vertu de l'article 78.2 de la Loi sur les compétences municipales auprès des exploitants de carrières et de sablières? 2

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024 3 326 421 \$

3. La MRC ou la municipalité a-t-elle créé un fonds régional ou local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques en vertu de l'article 110.1 de la LCM pour recevoir les droits perçus en vertu de l'article 78.1 de la LCM auprès des exploitants de carrières et sablières? 4

4. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	5	\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	6	\$
Ligne 3 : Autres revenus	7	\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	8	\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	9	\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	10	\$
Ligne 9 : Autres charges	11	\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	12	\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	13	\$
Ligne 14 : Débiteurs	14	\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	15	\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	16	\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	17	\$
Ligne 20 : Revenus reportés	18	\$
Ligne 21 : Dette à long terme	19	\$
Ligne 24 : Libres	20	\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	21	\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	22	\$
Montant des pardons de prêts constatés		
Solde cumulatif au début de l'exercice	23	\$
Constatés au cours de l'exercice	24	\$
Solde cumulatif à la fin de l'exercice	25	\$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

5. Information spécifique au *Programme d'aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises - Feux de forêt* déjà comprise dans l'information présentée à la page S20 FLI aux lignes suivantes :

Ligne 1 : Revenus sur les placements de portefeuille	26		\$
Ligne 2 : Revenus sur les prêts aux entreprises et les placements de portefeuille d'investissement	27		\$
Ligne 3 : Autres revenus	28		\$
Ligne 5 : Créances douteuses - Radiation de prêts et de placements de portefeuille	29		\$
Ligne 6 : Créances douteuses - Variation de la provision pour moins-value	30		\$
Ligne 7 : Autres créances douteuses	31		\$
Ligne 9 : Autres charges	32		\$
Ligne 12 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	33		\$
Ligne 13 : Placements de portefeuille	34		\$
Ligne 14 : Débiteurs	35		\$
Ligne 15 : Prêts aux entreprises et placements de portefeuille à titre d'investissement	36		\$
Ligne 16 : Provision pour moins-value	37		\$
Ligne 19 : Créditeurs et charges à payer	38		\$
Ligne 20 : Revenus reportés	39		\$
Ligne 21 : Dette à long terme	40		\$
Ligne 24 : Libres	41		\$
Ligne 25 : Supportant les engagements de prêts	42		\$
Ligne 26 : Supportant les garanties de prêts	43		\$

Les questions 6 à 15 s'appliquent aux municipalités locales seulement

6. La municipalité a-t-elle adopté un règlement concernant les dispositions suivantes :
- a) le pouvoir d'imposer une contribution pour des fins de parcs et de terrains de jeux et la préservation d'espaces naturels en vertu du 3e paragraphe du 2e alinéa de l'article 117.1 LAU.
- 44
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 45 145 862 \$
- b) le pouvoir d'imposer des droits de mutation plus élevés à la partie de la valeur des transactions qui excède 500 000 \$ en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières.
- 46
- Si oui, indiquer le montant total des droits plus élevés perçu en 2024
- 47 2 171 805 \$
- c) le pouvoir d'imposer sur son territoire toute taxe municipale en vertu des articles 500.1 à 500.5 LCV (1000.1 à 1000.5 CM).
- 48
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 49 _____ \$
- Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :
- d) le pouvoir d'imposer toute redevance pour contribuer au financement d'un régime de réglementation en vertu des articles 500.6 à 500.11 LCV (1000.6 à 1000.11 CM).
- 50
- Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024
- 51 _____ \$
- Si oui, pour chaque redevance exigée, indiquer l'assiette, le montant de la redevance et le numéro de règlement :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

- e) le pouvoir d'imposer une taxe basée sur la valeur de tout immeuble comportant un logement vacant ou sous-utilisé à des fins d'habitation en vertu de l'article 500.5.1 LCV (1000.5.1 CM).

52

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

53 _____ \$

Si oui, pour chaque taxe imposée, indiquer l'assiette, le montant de la taxe et le numéro de règlement :

7. La municipalité a-t-elle compétence en matière d'évaluation foncière (article 5 LFM)?

54

Si oui, a-t-elle délégué l'exercice de sa compétence en matière d'évaluation à une MRC, à une autre municipalité ou à une communauté métropolitaine (article 195 LFM)?

55

Si oui, indiquer le nom des organismes parties à l'entente conclue à cet effet ainsi que la durée de l'entente :

8. La municipalité a-t-elle perçu des contributions monétaires en vertu :

- a) du paragraphe 1° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

56

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

57 _____ \$

- b) du paragraphe 2° du premier alinéa de l'article 145.21 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme auprès des requérants d'un permis de construction ou de lotissement ou d'un certificat d'autorisation ou d'occupation?

58

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

59 _____ \$

Si oui, pour chaque contribution perçue, indiquer le montant de la contribution et le numéro de règlement :

9. La municipalité a-t-elle attribué des crédits de taxes ou d'autres formes d'aide financière en vertu des articles 92.1 à 92.7 de la Loi sur les compétences municipales (chapitre C-47.1)?

60

Si oui, indiquer les montants attribués pour l'exercice :

- a) crédits de taxes

61 _____ 621 657 \$

- b) autres formes d'aide

62 _____ \$

10. La municipalité a-t-elle conclu avec toute autre municipalité locale une entente relative au partage de certains revenus en vertu de l'article 95.2 LCM?

63

Si oui, indiquer le montant total perçu en 2024

64 _____ \$

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

11. La municipalité établit-elle un taux particulier à la catégorie des terrains vagues desservis supérieur au double du taux de base en vertu de l'article 244.49 LFM? 65
- Si oui, octroie-t-elle un crédit de taxe aux personnes ayant acquis, par succession, la propriété d'un terrain vague desservi ou d'une part indivise de celui-ci en vertu des articles 253.1 à 253.4 LFM? 66
- Si oui, indiquer le montant total crédité en 2024 67 _____ \$
12. Richesse foncière aux fins de la péréquation de 2024
- Valeur qui résulte de la capitalisation des revenus provenant de l'article 222 LFM selon le taux global de taxation réel non uniformisé de 2024 68 \$
13. Montant de l'aide financière reçue ou à recevoir en 2024 dans le cadre du *Volet entretien* du Programme d'aide à la voirie locale de la part du MTMD 69 _____ \$
- Total des frais encourus admissibles au volet Entretien :
- a) Dépenses de fonctionnement (excluant l'amortissement)
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 70 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été
 - Systèmes de sécurité 71 \$
 - Chaussées pavées - entretien préventif 72 \$
 - Chaussées pavées - entretien palliatif 73 \$
 - Chaussées en gravier - entretien préventif 74 \$
 - Chaussées en gravier - entretien palliatif 75 \$
 - Systèmes de drainage 76 \$
 - Abords de routes 77 \$
 - Total des dépenses relatives à l'entretien d'été 78 _____ \$
- b) Dépenses d'investissement
- Dépenses relatives à l'entretien d'hiver 79 _____ \$
 - Dépenses relatives à l'entretien d'été 80 _____ \$
- c) Total des frais encourus admissibles 81 _____ \$
- d) Description des dépenses d'investissement
- Relatives à l'entretien d'hiver :
 - Relatives à l'entretien d'été :
- e) Si le total des frais encourus à la ligne 81 n'atteint pas 90 % du montant de l'aide financière versée en 2024 (ligne 69), veuillez fournir les justifications :
- f) Si le total des dépenses relatives à l'entretien d'été, fonctionnement et investissement (lignes 78 et 80), n'est pas au moins égal au 2/3 de l'aide versée en 2024 (ligne 69), veuillez en fournir les explications :

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Numéro et date de la résolution par laquelle le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus et du fait qu'ils l'ont été sur des **routes locales de niveaux 1 et 2** :

- a) Numéro de la résolution 82 _____
- b) Date d'adoption de la résolution 83 _____

14. La municipalité a-t-elle adopté un plan de sécurité civile dans lequel sont consignées des mesures de préparation aux sinistres établies conformément aux dispositions du *Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre?*

84

Si oui, indiquer le numéro et la date de la résolution par laquelle le conseil municipal a adopté un plan de sécurité civile conforme aux dispositions de ce règlement :

- a) Numéro de la résolution 85 1121/10/19
- b) Date d'adoption de la résolution 86 2019-10-28

15. Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* (RLRQ, chapitre P-38.002, r.1)

Signalements de blessures infligées par un chien au cours de l'année

- a) Nombre de signalements reçus d'un médecin vétérinaire (art. 2) 87 _____
- b) Nombre de signalements reçus d'un médecin (art. 3) 88 1

Examens par un médecin vétérinaire, déclarations de chiens potentiellement dangereux et ordonnances à l'égard des propriétaires ou gardiens de chiens, au cours de l'année

- c) Nombre de chiens soumis à l'examen d'un médecin vétérinaire (art. 5) 89 6
- d) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité qui, après avoir considéré le rapport du médecin vétérinaire ayant examiné le chien et évalué son état et sa dangerosité, est d'avis qu'il constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique (art. 8) 90 2
- e) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux par la municipalité parce qu'il a mordu ou attaqué une personne ou un animal domestique et lui a infligé une blessure (art. 9) 91 8
- f) Nombre de chiens euthanasiés parce qu'il a mordu ou attaqué une personne et a causé sa mort ou lui a infligé des blessures graves (art. 10) 92 _____
- g) Nombre de chiens euthanasiés puisque, de l'avis de la municipalité, les circonstances le justifiaient (art. 11) 93 _____

Normes relatives à l'encadrement et à la possession des chiens

- h) Nombre de chiens enregistrés auprès de la municipalité, peu importe leur poids (art. 16) 94 7 360
- i) Nombre total de chiens dont le poids est de plus 20 kg, enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 95 3 532
- j) Nombre de chiens déclarés potentiellement dangereux enregistrés auprès de la municipalité (art. 16) 96 21

QUESTIONNAIRE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Règlement

- k) La municipalité a-t-elle un règlement municipal comprenant des normes plus sévères que celles prévues par le Règlement?

97

La question 16 s'applique aux MRC seulement

QUESTIONNAIRE ADMINISTRATIF
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

Non audité**OUI****NON**

1. Est-ce que le rapport financier est consolidé?

1

Un rapport financier consolidé comprend la consolidation ligne par ligne des organismes contrôlés et des partenariats. S'il n'y a pas de consolidation ligne par ligne mais uniquement la comptabilisation d'entreprises municipales ou de partenariats commerciaux selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation, cochez « Non ».

Si oui, les *Normes comptables pour le secteur public* exigent que l'état des résultats et l'état de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) comportent une comparaison avec les résultats prévus au budget sur une base consolidée, sauf si les renseignements budgétaires relatifs aux organismes consolidés permettant de constituer un budget consolidé ne sont pas disponibles. Est-ce que l'organisme municipal présente le budget consolidé?

2

2. La présentation du budget étant facultative aux pages S27 et S28 du rapport financier, et aux pages S39 et S41 (si applicable) des autres renseignements financiers non audités, est-ce que l'organisme municipal souhaite y présenter le budget?

3

Les questions 3 à 5 s'appliquent aux MRC et aux municipalités exerçant certaines compétences de MRC seulement.

3. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local d'investissement (FLI)?
4. La MRC ou la municipalité est-elle responsable d'un Fonds local de solidarité (FLS)?
5. La MRC ou la municipalité a-t-elle signé avec le MRNF une entente de délégation de la gestion de certains droits fonciers et de la gestion de l'exploitation du sable et du gravier sur les terres du domaine de l'État?

4 5 6

La question 6 s'applique aux municipalités de 100 000 et plus, aux sociétés de transport en commun, ainsi qu'aux régies intermunicipales concernées.

6. Le vérificateur général émet-il un rapport d'audit sur le rapport financier?
- Si oui, émet-il un rapport conjoint avec l'auditeur indépendant?

7 8

Les questions 7 et 8 s'appliquent aux municipalités avec agglomération seulement.

ATTESTATION DE TRANSMISSION ET DE CONSENTEMENT À LA DIFFUSION

- J'atteste que le présent rapport financier transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation conformément à la procédure établie par celui-ci, a été déposé au conseil à la date indiquée ci-dessous.
- Je certifie que les informations, les rapports d'audit et l'attestation du trésorier ou du greffier-trésorier transmis de façon électronique au Ministère sont conformes à ceux déposés lors de la séance du conseil, le cas échéant, et que les copies originales signées de ces rapports et de l'attestation sont détenues par le présent organisme transmetteur.
- Je consens à la diffusion intégrale par le Ministère du rapport financier, des rapports d'audit et de tout autre document, tel que transmis, pour une durée illimitée et de la manière jugée appropriée par le Ministère. Je confirme également détenir les autorisations nécessaires, notamment celle(s) de l'auditeur (des auditeurs) obtenue(s) selon les modalités prévues dans la mission d'audit.

Date de dépôt au conseil : 2025-05-20

Nom du signataire : Benoit Carignan, CPA

Fonction du signataire : Trésorier

Date de transmission au Ministère : 2025-05-21

Date et heure de la dernière modification : 2025-05-21 08:10

Sommaire de l'information financière

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	163 947 500	187 964 405	161 095 252
Investissement	2	28 616 597	28 811 341	34 523 133
	3	192 564 097	216 775 746	195 618 385
Charges	4	162 263 600	174 407 790	154 254 101
Excédent (déficit) lié aux activités	5	30 300 497	42 367 956	41 364 284
Moins : revenus d'investissement	6 (28 616 597)(28 811 341)(34 523 133)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	1 683 900	13 556 615	6 841 151
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	27 040 900	29 477 987	27 040 070
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9	472 600	418 800	568 373
Remboursement de la dette à long terme	10 (15 977 300)(16 172 612)(16 427 047)
Affectations				
Activités d'investissement	11 (10 000 000)(13 316 892)(9 859 995)
Excédent (déficit) accumulé	12	(3 220 100)	(7 926 658)	(1 633 179)
Autres éléments de conciliation	13		3 850 135	174 060
	14	(1 683 900)	(3 669 240)	(137 718)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		9 887 375	6 703 433

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	6 610 542	15 377 496
Débiteurs	2	130 275 275	108 103 867
Prêts	3		
Placements de portefeuille	4	292 413	305 679
Autres	5	13 576 771	11 779 773
	6	150 755 001	135 566 815
Passifs			
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7		
Emprunts temporaires	8	1 780 484	1 691 879
Créditeurs et charges à payer	9	41 160 602	38 220 026
Revenus reportés	10	1 441 273	4 284 831
Dettes à long terme	11	285 974 469	257 300 248
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12		
Autres	13	4 295 413	2 589 369
	14	334 652 241	304 086 353
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(183 897 240)	(168 519 538)
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles	16	719 160 226	661 836 001
Autres	17	8 146 356	7 724 923
	18	727 306 582	669 560 924
Excédent (déficit) accumulé	19	543 409 342	501 041 386

Extrait du rapport financier, page S8

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	1	13 487 357	13 277 978
Excédent de fonctionnement affecté			
▪ Secteur ancien Drummondville	2.1	480 264	1 190 763
▪ Secteur St-Nicéphore	2.2	136 421	94 421
▪ Secteur St-Charles	2.3	50 759	50 759
▪ Actif avant sociaux futurs	2.4	13 576 771	10 025 300
▪ Budget	2.5	971 700	735 900
▪ Environnement	2.6	3 672 841	1 884 788
▪ Maintien d'actifs	2.7	1 167 585	1 220 278
▪ Développement économique	2.8	1 168 000	1 168 000
▪ Sports loisirs	2.9	971 786	971 786
▪ Logement social	2.10	399 549	899 549
	3	22 595 676	18 241 544
Réserves financières			
▪ Conditions météorologiques	4.1	1 708 910	1 152 197
▪ Réseau routier, mobilité et transports	4.2	826 906	682 804
▪ Développements industriels	4.3	3 347 613	1 013 519
Fonds réservés			
Fonds de roulement	5	4 667 457	3 450 671
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	6	1 664 471	1 821 639
Fonds local d'investissement	7		
Fonds local de solidarité	8		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	9	528 028	209 547
Autres			
▪	10.1		
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	11	(6 465 149)	(6 326 633)
Financement des investissements en cours	12	746 345	6 004 878
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	13	500 301 728	461 513 242
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	14		
	15	543 409 342	501 041 386

Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	228 104 430
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	231 761 701

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4	1 664 471	1 821 639
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	206 441 055	185 751 346
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	19 554 282	19 579 170
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	59 225 189	49 646 712
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9	1 461 000	2 505 200
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	288 345 997	259 304 067

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalizations	Réalizations
Fonctionnement				
Taxes	12	130 283 000	131 181 346	123 418 767
Compensations tenant lieu de taxes	13	6 172 400	6 266 208	5 746 379
Quotes-parts	14			
Transferts	15	10 153 200	14 033 803	8 922 706
Services rendus	16	8 381 900	9 349 607	8 557 801
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	7 857 000	14 574 010	11 231 966
Autres	18	1 100 000	12 559 431	3 217 633
	19	163 947 500	187 964 405	161 095 252
Investissement				
Taxes	20	2 110 000	177 540	731 153
Quotes-parts	21			
Transferts	22	26 056 597	22 313 350	32 738 321
Autres	23	450 000	6 320 451	1 053 659
	24	28 616 597	28 811 341	34 523 133
	25	192 564 097	216 775 746	195 618 385

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Budget 2024		Réalizations 2024		Réalizations 2023
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	
Administration générale	1	17 876 183	18 263 480	984 940	19 248 420	17 637 410
Sécurité publique						
Police	2	14 805 000	14 822 703	52 693	14 875 396	14 090 789
Sécurité incendie	3	8 141 885	9 952 102	566 473	10 518 575	8 938 099
Autres	4	1 478 018	1 398 570	26 152	1 424 722	1 487 204
Transport						
Réseau routier	5	19 907 126	19 807 188	9 878 217	29 685 405	26 039 046
Transport collectif	6	5 228 700	5 546 086	311 485	5 857 571	4 766 143
Autres	7	2 313 615	756 311		756 311	4 397 702
Hygiène du milieu						
Eau et égout	8	12 174 744	12 383 059	7 937 861	20 320 920	18 556 494
Matières résiduelles	9	7 328 187	7 050 966		7 050 966	6 858 753
Autres	10	3 713 099	3 594 995	9 286	3 604 281	3 278 313
Santé et bien-être	11	625 000	4 901 835		4 901 835	2 265 939
Aménagement, urbanisme et développement						
Aménagement, urbanisme et zonage	12	3 040 807	3 172 193	2 273 081	5 445 274	3 645 469
Promotion et développement économique	13	4 239 800	5 585 323	152 453	5 737 776	4 176 779
Autres	14	1 087 900	4 247 937	553 421	4 801 358	1 814 334
Loisirs et culture	15	25 366 136	26 111 448	6 731 925	32 843 373	31 440 128
Réseau d'électricité	16					
Frais de financement	17	7 896 500	7 335 607		7 335 607	4 861 499
Effet net des opérations de restructuration	18					
	19	135 222 700	144 929 803	29 477 987	174 407 790	154 254 101
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20	27 040 900	29 477 987 (29 477 987)		
	21	162 263 600	174 407 790		174 407 790	154 254 101

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Réalisations	Réalisations
Revenus d'investissement	1	28 811 341	34 523 133
Éléments de conciliation à des fins fiscales			
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (89 008 616)(78 602 115)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (2 249 968)(1 860 436)
Financement à long terme des activités d'investissement	4	35 067 693	33 694 857
Affectations			
Activités de fonctionnement	5	13 316 892	9 859 995
Excédent accumulé	6	8 804 124	8 923 176
	7	(34 069 875)	(27 984 523)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(5 258 534)	6 538 610

Extrait du rapport financier, page S14